



La Ligue arabe salue les efforts constants de SM le Roi, Président du Comité Al Qods, pour la défense de la Ville sainte

Pages 2-3

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10312

Jeudi 12 Septembre 2024

*30 ans après l'adoption de la Déclaration  
et du Programme d'action de Beijing*

## Les droits de la femme au Maroc laissent toujours à désirer



Page 4



*57<sup>ème</sup> session du CDH*

Une quarantaine de pays réaffirment leur soutien à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara

Page 4



Situation hydrique

*Le taux de remplissage de l'ensemble des barrages s'élève à 27,9%*

Page 5

## La Ligue arabe salue les efforts constants de SM le Roi, Président du Comité Al Qods, pour la défense de la Ville sainte



Le Conseil de la Ligue des États arabes au niveau ministériel, réuni mardi au Caire, au titre de sa 162ème session ordinaire, a salué dans sa résolution sur "les développements et les violations israéliennes dans la ville occupée d'Al Qods", le rôle du Comité Al Qods, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et les efforts de l'Agence Bayt Mal

Al-Qods, pour la défense de la Ville sainte.

Par ailleurs, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes a mis en avant, dans son rapport soumis à la 162ème session, les efforts déployés par l'Agence Bayt Mal Al Qods, relevant du Comité d'Al Qods, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, afin de

soutenir la résistance d'Al Qods et des Maqdessis, et de défendre la cause palestinienne, rappelant, à cet égard, l'opération d'aide humanitaire ordonnée par le Souverain le 24 juin 2024, et qui comprenait 40 tonnes de produits médicaux, dont une grande partie a été prise en charge sur les derniers personnels de Sa Majesté le Roi.

## Nasser Bourita expose les cinq paramètres de la position du Maroc sur le Moyen-Orient et la situation à Gaza, définis par Sa Majesté le Roi

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a exposé, mardi au Caire, les cinq paramètres de la position du Maroc sur la question du Moyen-Orient et la situation à Gaza, tels que définis par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dans Son discours à l'occasion du 25ème anniversaire de la glorieuse Fête du Trône.

Intervenant lors de la 162ème session du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, M. Bourita a précisé que ces cinq paramètres portent sur le soutien aux initiatives constructives visant à trouver des solutions pratiques pour la conclusion d'un cessez-le-feu concret et durable et le redressement de la situation humanitaire, la nécessité de sortir de la logique de gestion de crise en faveur de la recherche d'une solution définitive à ce conflit, ainsi que la cessation des hostilités à Gaza en tant que priorité urgente, qui doit se faire en parallèle avec l'ouverture d'un horizon politique susceptible d'instaurer une paix juste et durable dans la région.

Il s'agit également de recourir aux négociations pour ressusciter le processus de paix entre

les parties palestinienne et israélienne, ainsi que d'instaurer la sécurité et la stabilité dans la région, à condition que cette dynamique soit inscrite dans le cadre de la solution à deux États, aux termes de laquelle Gaza est partie intégrante des territoires de l'État palestinien indépendant, avec Al-Qods Oriental comme capitale, a-t-il souligné.

Le ministre a également réaffirmé l'engagement du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en faveur des efforts louables visant à promouvoir le processus politique pour réaliser la stabilité et la paix dans les pays arabes encore en proie à des crises politiques, des guerres et des conflits, en faisant prévaloir le dialogue et les initiatives pacifiques, loin de la logique de la force et des solutions militaires.

M. Bourita a, de même, mis l'accent sur l'attachement du Maroc aux principes de bon voisinage, à la préservation de la souveraineté nationale des pays arabes et à la non-ingérence dans leurs affaires internes, ainsi que sur les efforts du Royaume destinés à transcender les différends conjoncturels, les conflits artificiels et les velléités communautaires.

## Efforts inlassables du Maroc pour la défense des sacralités, à leur tête Al Qods

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a réaffirmé, mardi au Caire, la poursuite par le Royaume du Maroc de ses efforts inlassables pour la défense des sacralités, et à leur tête Al Qods Acharif, à laquelle Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Président du Comité Al Qods, accorde une attention toute particulière.

Intervenant lors de la 162ème session du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères, M. Bourita a indiqué que Sa Majesté le Roi accorde une attention particulière à la défense des sacralités, et à leur tête Al Qods Acharif, en alliant action politique et diplomatique et travail sur le terrain, à travers l'Agence Bayt Mal Al Qods, bras exécutif du Comité Al Qods, qui s'attèle à l'exécution de plans et de projets concrets visant essentiellement la préservation du statut juridique de la Ville sainte, la sauvegarde de son identité civilisationnelle et le soutien à la résistance des Maqdessis. Par ailleurs, M. Bourita a affirmé que "nous avons tant besoin plus que jamais d'adopter une vision arabe d'avenir, réconciliatrice et constructive pour développer des relations arabo-arabes naturelles, qui transcendent les complexes du passé et dépassent les obstacles politiques et les divergences bilatérales entravant la marche de relance et de développement".

Le monde arabe a besoin d'orienter ses partenariats futurs avec les différents blocs régionaux vers la mise en place d'un environnement intellectuel, culturel et médiatique sain, afin d'assurer la cohabitation et la coopération entre ses peuples en vue de permettre l'intégration générationnelle et la consécration des valeurs de tolérance et d'acceptation de l'Autre, loin des stéréotypes et des approches d'exclusion, qui génèrent conflits et dissensions, a relevé le ministre.

M. Bourita a, en même temps, souligné le "besoin pressant" de développer des relations équilibrées avec les partenaires traditionnels, "sur la base de normes et critères clairs susceptibles de garantir le succès et la continuité de ces partenariats, sans porter atteinte à la sécurité et à la souveraineté de nos pays et à leur intégrité territoriale".

Les dangers qui guettent le monde arabe et les évolutions rapides à tous les niveaux font de ce dernier "un chiffre d'une équation internationale complexe", a indiqué le ministre, notant qu'en l'absence d'une solution appropriée, "nous nous trouverons à la croisée des chemins".

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc aspire que des mesures concrètes et pratiques soient prises pour accélérer la réforme de la Ligue arabe, dans un climat consensuel afin que cette organisation puisse s'acquitter de son rôle de mécanisme visant la consécration de la solidarité arabe et le développement de l'action commune et de l'unité arabes, a relevé M. Bourita, ajoutant que travailler main dans la main demeure la seule option pour tous afin d'atteindre cet objectif.

Outre M. Bourita, la délégation marocaine comprend notamment l'ambassadeur du Maroc en Egypte et son représentant permanent auprès de la Ligue des États arabes, Mohamed Ait Ouali, le chef de division des organisations arabes et islamiques au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Abdelali El Jahid, et le représentant permanent adjoint du Royaume auprès de la Ligue arabe, Hicham Ould Essallay.

*Déclaration de Rabat sanctionnant les travaux de la 52<sup>ème</sup> réunion du Comité exécutif de l'UPCI*

# La cessation de l'agression israélienne devrait ouvrir la voie à une solution finale et équitable de la question palestinienne



La cessation de l'agression israélienne perpétrée à l'encontre du peuple palestinien devrait servir de point de départ et ouvrir la voie à une solution finale et équitable de la question palestinienne, permettant ainsi au peuple palestinien d'établir son propre Etat indépendant, ont souligné, mardi à Rabat, les membres du Comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI).

Dans la Déclaration de Rabat sanctionnant les travaux de la 52<sup>ème</sup> réunion dudit Comité, ses membres ont condamné les "exactions meurtrières perpétrées par les forces d'occupation israéliennes à l'encontre du peuple palestinien, tant dans l'enclave de Gaza qu'en Cisjordanie".

Ils ont également dénoncé avec vigueur "les agissements des colons extrémistes qui se livrent à un saccage systématique des biens appartenant aux citoyens palestiniens en Cisjordanie", appelant la communauté internationale, particulièrement les puissances internationales ainsi que les Nations unies, "à déployer tous les efforts nécessaires en

vue d'obtenir l'arrêt immédiat de l'agression, de lever le blocus imposé aux territoires palestiniens, de permettre aux habitants de Gaza d'accéder à la nourriture et aux médicaments et d'assurer la protection internationale au peuple palestinien".

Les membres du Comité exécutif de l'UPCI ont exhorté dans leur Déclaration les organisations parlementaires multilatérales ainsi que les Assemblées nationales des divers pays du monde à œuvrer afin de "contraindre l'occupation israélienne à mettre un terme à son agression à l'encontre du peuple palestinien et de procéder sans délai à un échange réciproque des captifs".

Le programme de cette réunion de deux jours, qui a été couronnée par l'adoption de la Déclaration de Rabat, a porté notamment sur l'adoption de l'ordre du jour et du programme de travail, et l'établissement du projet d'ordre du jour des Comités spécialisés permanents et des sous-comités, en plus de l'adoption du projet d'ordre du jour de la 26<sup>ème</sup> session du Comité général de l'Union et de la 19<sup>ème</sup> session de la Conférence de l'UPCI.

## Qureshi Nias salue l'intérêt porté par le Maroc, sous le leadership de Sa Majesté le Roi, au renforcement de la coopération islamique

Le secrétaire général de l'Union des Conseils des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Muhammad Qureshi Nias, a salué, mardi à Rabat, l'intérêt porté par le Maroc au renforcement de la coopération islamique, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, mettant en avant la Haute sollicitude dont le Souverain entoure la cause palestinienne et la ville sainte.

S'exprimant à l'ouverture des travaux de la 52<sup>ème</sup> réunion du Comité exécutif de l'Union parlementaire des Etats membres de l'OCI, qu'abrite la Chambre des représentants, M. Qureshi Nias s'est félicité également de l'action constante du Royaume en faveur de la réalisation des objectifs de l'Union. Il a, dans ce sens, rappelé que la ville de Rabat avait accueilli, en 2001, les travaux de la deuxième session de la Conférence de l'Union des conseils des Etats membres de l'OCI, ainsi que trois réunions ordinaires du Comité exécutif, dont la dernière en date a été la troisième réunion extraordinaire du Comité, tenue en 2019. Le Comité exécutif de l'Union des Conseils des Etats membres de l'OCI se réunit au moins deux fois par an, en présence d'au moins dix de ses quinze membres, pour examiner les demandes d'adhésion à l'Union, émettre un avis sur le projet d'ordre du jour du Comité général et de la Conférence, suivre le travail et les activités du Secrétariat général et mener à bien les autres missions qui lui sont confiées par le Comité général ou la Conférence.

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
AGENCE URBAINE DE CASABLANCA**



**AVIS DE VENTE SUR OFFRE DE PRIX**  
N° 03/DAU-SC/2024

L'Agence Urbaine de Casablanca met en vente, sur offre de prix, les locaux commerciaux issus du centre commercial Nouaceur, situé en plein cœur du Pôle Urbain de Nouaceur, dans une zone engagée en habitat type villa, habitat collectif (R+S) et logements économiques et desservie en équipements sociaux et éducatifs.

- BOUTIQUES
- GALERIE COMMERCIALE
- SERVICES






Galerie à l'étage	<input type="checkbox"/> Grands magasins et plateaux de surfaces variables de 74 à 360 m <sup>2</sup> accueillant des activités non salissantes. <input type="checkbox"/> Locaux commerciaux de surfaces variables de 23 à 44 m <sup>2</sup> pouvant accueillir des activités non salissantes.
Galerie au RDC	<input type="checkbox"/> Boutiques de surfaces variables de 14 à 87 m <sup>2</sup> et pouvant accueillir des activités non salissantes.
Galerie commerciale	<input type="checkbox"/> Grande surface de 2203 m <sup>2</sup> .

**Retrait des dossiers de candidature**

Au service commercial de l'Agence Urbaine de Casablanca, sis au 30 Immeuble LINAT Bd. Rachidi  
Casablanca ou sur site web [www.auc.ma](http://www.auc.ma)

**Dernier délai de dépôt des plis**

Les plis doivent être déposés contre récépissé à l'Agence Urbaine de Casablanca au plus tard le Jeudi 19/09/2024, à 12 h 00.

Pour plus d'information, contacter le Service commercial de l'Agence Urbaine de Casablanca  
18, Bd. Rachidi - Casablanca Tél 05-22-29-57-03/04 / 06-06-69-91-98 / 06-18-84-01-31. Fax: 05-22-22-33-12

30 ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing

# Les droits de la femme au Maroc laissent toujours à désirer



Plusieurs organisations féministes et de la société civile ont présenté les conclusions de leur travail consultatif de trois mois dans le cadre de la préparation du rapport régional parallèle pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing dans la région arabe 30 ans après son adoption, tout en mettant en exergue les réalisations et défis liés à la situation des femmes et des filles au Maroc, sur les plans politique, économique et social, et au niveau de leur présence au cœur des politiques publiques du Royaume.

«Malgré la révision de la Constitution marocaine depuis 13 ans, qui prévoit la mise en place de l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination, la promulgation de la loi relative à cette instance depuis 7 ans, et la succession de quatre gouvernements après l'adoption de ladite Constitution, cette instance n'a pas encore

été créée, ce qui suscite des inquiétudes quant à la volonté de réaliser l'égalité entre les sexes», a d'emblée critiqué le rapport qui a été présenté récemment lors d'une conférence de presse organisée par l'Association «Mains Libres» et le Réseau arabe de la société arabe féministe.

Ce rapport, dont la teneur a été présentée par le professeur universitaire Ahmed Rahmouni, a mis l'accent sur «l'absence de volonté politique pour la mise en œuvre des engagements gouvernementaux en matière d'égalité des sexes», notant que le taux de représentativité des femmes au sein du gouvernement actuel est de 24% seulement.

Il a également indiqué que les taux enregistrés au niveau de l'accès des femmes aux institutions de l'administration publique «réflètent une disparité dans la représentation politique», puisque celle-ci ne dépasse pas 38,5% dans les conseils régionaux, 35,60% dans les conseils préfectoraux, 26,64% dans les conseils communaux et 24,3% au niveau

de la Chambre des représentants, soulignant, par ailleurs, la faible présence des femmes aux postes de décision dans les institutions administratives.

L'écart de représentativité entre les femmes et les hommes dans les institutions «réflète la persistance de fossés de genres au niveau des postes de prise de décision», ont martelé les rédacteurs dudit rapport. Et d'ajouter qu'il est temps de «réévaluer les politiques et stratégies mises en œuvre en vue de renforcer la participation des femmes à la vie politique et administrative, et d'assurer la réalisation des objectifs fixés par la Constitution et les autres lois relatives à l'égalité».

Le document a également fait savoir que le renforcement de l'autonomisation économique des femmes «doit passer par l'amélioration de leur accès aux projets de financement et d'investissement ainsi que de l'environnement de travail pour garantir et protéger leurs droits», précisant que cela doit s'accompagner «de l'action du gouvernement

visant à améliorer la structure sociale, y compris l'éducation, la santé et la protection sociale, afin de garantir des services de qualité aux citoyens, en prenant en compte l'approche genre».

Les associations féministes ont aussi évoqué la persistance des violences à l'égard des femmes malgré les lois et mesures prises pour réduire ce phénomène.

A cet égard, le rapport a présenté des chiffres alarmants. «Des données relatives au taux de violence à l'égard des femmes âgées entre 15 et 74 ans montrent des différences dans les formes de violence en fonction du lieu de résidence. Le taux de violence selon une enquête réalisée par le Haut-Commissariat au plan a atteint 57%. Cela veut dire que plus de la moitié des femmes marocaines ont été victimes de violences», lit-on dans ce document avant de noter que les taux de violence varient en fonction de l'âge. En effet, les jeunes femmes sont plus vulnérables face à la violence que les femmes plus âgées.

Le rapport a présenté plusieurs recommandations dont notamment la création d'un observatoire public de collecte de données statistiques et de suivi des indicateurs de violence, pour renforcer la capacité des instances concernées à suivre l'évolution du phénomène en question et prendre les décisions appropriées pour le combattre.

Le rapport a également attiré l'attention sur «la souffrance des travailleuses dans le secteur agricole, notamment lorsqu'il s'agit des femmes rurales qui exercent des travaux agricoles ou semi-agricoles dans le cadre d'un travail non rémunéré qui leur est imposé uniquement en raison de leur genre et de leur appartenance sociale», soulignant que ces femmes sont parfois victimes d'abus, de harcèlement sexuel et de violences physiques et morales.

La même source a indiqué que «13,4% d'entre elles travaillent dans de très petites entreprises, 10,2% dans des petites et moyennes entreprises, alors que ce taux ne dépasse même pas 8% dans les grandes entreprises».

Dans ce cadre, les associations féministes ont critiqué le fait que l'Exécutif s'est montré incapable de mettre en place des mesures audacieuses dans le domaine de l'accès des femmes à l'entrepreneuriat et à l'investissement.

Mourad Tabet

57<sup>ème</sup> session du CDH

## Une quarantaine de pays réaffirment leur soutien à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara

Une quarantaine de pays ont réaffirmé, mardi, leur soutien à la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara, lors de la 57<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), qui se tient au Palais des Nations à Genève.

Ce groupe de pays a exprimé son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume dans une déclaration prononcée en son nom par l'ambassadeur, représentant permanent de la République dominicaine, Hector Virgilio Alcántara, au cours du débat général sur le rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations-Unies aux droits de l'Homme consacré à la situation des droits humains dans le monde.

A cet égard, le groupe a mis en avant l'interaction "constructive, volontaire et profonde"

du Maroc avec le système des droits de l'Homme de l'ONU. "Le Maroc s'est engagé depuis de nombreuses années dans une interaction constructive, volontaire et profonde avec le système des droits de l'Homme des Nations-Unies, en particulier le bureau de la Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme (HCDH), pour la promotion et le respect des droits de l'Homme sur l'ensemble de son territoire", a affirmé M. Virgilio Alcántara dans cette déclaration au titre du Point 2 de l'ordre du jour de la session.

Dans ses résolutions sur le différend du Sahara, a-t-il rappelé, le Conseil de sécurité de l'ONU se félicite du rôle joué par les Commissions nationales et régionales des droits de l'Homme à Dakhla et Laâyoune et de l'interac-

tion entre le Maroc et les mécanismes relevant des procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies. Dans sa déclaration, le groupe s'est félicité par ailleurs de l'ouverture, par de nombreux pays, de Consulate généraux dans les villes de Dakhla et Laâyoune, qui constituent "un levier de renforcement de la coopération économique et des investissements, au profit des populations locales, du développement régional et aussi continental".

"La question du Sahara est un différend politique traité par le Conseil de sécurité qui reconnaît la prééminence de l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc comme crédible et sérieuse pour une solution politique définitive au différend régional sur le Sahara", a-t-il encore

rappelé. A cet égard, le groupe affirme soutenir les efforts visant la relance du processus politique exclusivement onusien sur la base du format consacré lors des deux tables rondes de Genève, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment la dernière résolution 2703 du 30 octobre 2023, visant à parvenir à une solution politique, réaliste, pragmatique, durable et qui repose sur le compromis à ce différend régional.

"La résolution de ce différend régional contribuera à concrétiser les aspirations légitimes des peuples africains et arabes en matière d'intégration et de développement, objectif que le Maroc continue de viser et pour lequel il déploie des efforts sincères et continus", a conclu l'ambassadeur dominicain.

*Situation hydrique***Le taux de remplissage de l'ensemble des barrages s'élève à 27,9%**

La situation hydrique du Royaume s'est améliorée depuis le 22 août dernier, permettant à l'ensemble des barrages d'atteindre un taux de remplissage de 27,9% au 10 septembre, contre 26,7% à la même date l'année dernière, selon le ministère de l'Équipement et de l'Eau.

Les très fortes pluies et orages qu'a connus le Royaume ont permis d'améliorer sensiblement la situation de certains barrages, explique le ministère dans un communiqué, précisant que 6 bassins hydrauliques sur les 10 que compte le pays ont vu leur situation hydrique s'améliorer.

Selon la même source, plus de 263 millions de m<sup>3</sup> ont été captés par l'ensemble des barrages, soit un volume supérieur au besoin annuel en eau potable du Grand Casablanca.

Par ailleurs, le bassin hydraulique de Drâa-Oued Noun et en particulier le barrage Mansour Eddahbi (proche de Ouarzazate) est celui qui a reçu les plus importants apports

en eau (63 millions de m<sup>3</sup>), améliorant ainsi les réserves de ce barrage de plus de 69% par rapport à l'année dernière, ajoute-t-on.

En deuxième position, les barrages du bassin hydraulique de Guir-Ziz-Rheris (région d'Errachidia) ont largement bénéficié des récentes pluies avec 60 millions de m<sup>3</sup>, poursuit le communiqué.

Il relève également que le bassin hydraulique de Oum Er Rbiaa, et particulièrement le barrage de Bin El Ouidane, ainsi que les barrages du bassin hydraulique de la Moulouya (nord-est du Maroc) ont reçu respectivement des apports dépassant 40 millions de m<sup>3</sup>.

Les bassins hydrauliques du Souss Massa et du Sbou ont également profité des récentes pluies avec 14,7 Mm<sup>3</sup> et 12,9 Mm<sup>3</sup> respectivement, a-t-on enchaîné.

Le ministère a rappelé, en revanche, que malgré les dernières pluies et l'ensemble des actions mises en œuvre, la si-



tuation hydrique du Maroc reste difficile, exhortant les citoyens à éviter les gaspillages et à utiliser l'eau avec parcimonie.

## Omar Zniber : *Le Maroc soucieux de laisser une trace dans l'action du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU*



**L**e Maroc est soucieux de laisser une trace dans l'action du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (CDH) dont il assure la présidence cette année, a affirmé l'ambassadeur Omar Zniber, représentant permanent du Maroc auprès de l'Office de l'ONU à Genève et président en exercice du CDH au titre de l'année 2024.

"La présidence du Maroc a un souci fondamental, celui de laisser une marque sur la rationalisation et l'efficacité des travaux du CDH de l'ONU", a souligné M. Zniber dans un entretien accordé à la MAP, à l'occasion de la tenue de la session de septembre du Conseil des droits de l'Homme, qui s'est ouverte lundi au Palais des Nations. Sept co-facilitations sont déjà en cours dans le cadre de la présidence marocaine, a précisé l'ambassadeur qui s'est dit conscient du caractère "extrêmement sensible" de sa mission à la tête du CDH, notamment sa "responsabilité de faire en sorte que le débat

soit organisé dans le cadre d'un dialogue serein empreint de respect mutuel et d'observation des règles de procédure".

Au-delà des questions en lien avec l'efficacité et la rationalisation, la présidence marocaine, a-t-il détaillé, est marquée par d'autres co-facilitations concernant notamment la réforme du Conseil visant à "revoir les statuts de cet organe et faire des propositions à l'Assemblée générale des Nations unies".

Le président du CDH cite notamment une co-facilitation autour des nouvelles technologies qui s'attellera sur les moyens d'utiliser la technologie digitale dans les travaux du Conseil, et une autre "et non des moindres" portant sur la parité des genres. "Sur ce point, on peut se réjouir d'avoir obtenu un acquis, celui d'établir un organe consultatif, pour la première fois sous la présidence marocaine, qui sera composé de personnalités d'envergure mondiale et dont la liste est déjà prête",

a indiqué M. Zniber.

Ce projet sera lancé officiellement le 30 septembre courant par la présidence marocaine, a-t-il précisé, notant que cet organe aura pour mission de faire travailler tout l'écosystème onusien, à la fois à Genève, à New York et ailleurs, pour que la parité homme-femme soit "respectée scrupuleusement au niveau de la décision, de la hiérarchie et du partage des conséquences".

Autre co-facilitation toute aussi importante, celle se rapportant à l'accessibilité destinée aux personnes ayant un handicap. "C'est un sujet majeur des droits de l'Homme sur lequel nous travaillons et la présidence marocaine a l'espoir d'y laisser une trace, en mettant en place une plateforme avec des guides", a assuré M. Zniber qui cite aussi le travail de co-facilitateurs sur la meilleure insertion des pays les moins avancés, plus particulièrement des petits États insulaires, dans les travaux du Conseil. Il a également évoqué la co-

facilitation dédiée à l'amélioration du processus de l'Examen Périodique Universel (EPU), un mécanisme qui permet la revue des droits de l'Homme par les pairs.

Dans le cadre de son engagement à faire avancer les priorités de la présidence du CDH inscrites depuis le début du mandat du Maroc à la tête du Conseil, l'ambassadeur a rappelé la tenue la semaine dernière d'une réunion d'envergure internationale sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la jouissance des droits de l'Homme, avec la participation de directeurs généraux d'organisations internationales, dont l'Unesco, pour la dimension éthique, et de l'Union internationale des télécommunications pour "parler du fossé digital qui est à l'origine d'inquiétudes très fortes en termes de développement, d'accès à l'éducation et à la médecine".

Il a relevé que le Maroc avance sur cette problématique "comme priorité, au même titre que celle de l'impact des changements climatiques sur la vie des gens qui, "non seulement, détruit les conditions de vie, mais pousse à la mobilité humaine", comme en témoignent les chiffres préoccupants des Nations unies à ce propos. L'ordre du jour de la 57ème session du CDH qui se tient à Genève s'annonce extrêmement chargé, selon M. Zniber qui avait déjà fait état de 32 projets de résolutions annoncés pour cette session, ou encore l'examen de la situation de pays et la nomination de nouveaux mandataires.

Durant ses cinq semaines de session, le Conseil examinera plus de 80 rapports présentés par le secrétariat des Nations unies et le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, par des experts des droits de l'Homme et par d'autres organes d'enquête concernant de nombreux thèmes ainsi que la situation des droits de l'Homme dans près de cinquante pays. Au total, le Conseil tiendra vingt débats interactifs avec des titulaires de mandats des procédures spéciales.

*Journée de la diaspora africaine*

# Le leadership de SM le Roi en Afrique souligné au Congrès américain



L'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Youssef Amrani, a souligné l'importance de la diaspora africaine dans le développement du continent lors d'une rencontre organisée au Congrès américain, mettant en exergue le leadership avant-gardiste de SM le Roi Mohammed VI pour un panafricanisme moderne et renouvelé.

"Le Maroc considère la diaspora comme un vecteur privilégié de co-développement, qu'il s'agit de renforcer, d'outiller et de mieux intégrer dans les perspectives de croissances économiques et de convergences diplomatiques entre les nations", a indiqué M. Amrani, lors de cette rencontre tenue lundi à Washington, à l'occasion de la Journée de la diaspora africaine.

Organisée par la Congresswoman Sheila Cherfilus-McCormick de Floride et le Congressman Jonathan Jackson de l'Illinois, cette conférence tend à commémorer la contribution de la diaspora africaine au développement des Etats-Unis et à discuter du rôle qu'elle pourrait jouer dans le renforcement des relations entre Washington et le continent.

"La diaspora est plus qu'une connexion d'héritage, c'est une force motrice pour le progrès et le développement du continent", a déclaré l'ambassadeur du Maroc, en abordant la manière dont les Africains façonnent activement les sphères politiques, économiques et culturelles du monde d'aujourd'hui.

Il a relevé que le Royaume apprécie particulièrement toute initiative innovante visant à permettre aux populations africaines, qu'elles soient sur le continent ou en diaspora, de prendre en main le développement de l'Afrique.

"Le Maroc a toujours été un partenaire fiable pour de nombreux pays africains, investissant dans l'éducation et le développement durable à travers le continent", et "ces actions s'inscrivent en droite ligne avec les politiques portées par Sa

Majesté le Roi Mohammed VI pour une Afrique prospère, interconnectée et intégrée où les citoyens et les diasporas jouent un rôle important dans le développement de leurs pays", a indiqué le diplomate.

Il a mis en avant des exemples concrets de l'engagement du Maroc, notamment l'initiative internationale récemment proposée par SM le Roi d'offrir aux pays enclavés du Sahel un accès à l'océan Atlantique, en améliorant les infrastructures locales tout en mettant à leurs dispositions les infrastructures marocaines telles que le Port de Dakhla.

En ce qui concerne le soutien du Maroc à la

diaspora africaine, M. Amrani a précisé qu'en tant que pays d'origine, de transit et de destination, le Royaume est pleinement conscient de l'importance du rôle des migrants et des diasporas notamment dans le développement économique des pays d'origine.

Les transferts des Africains vivant à l'étranger ont dépassé les 700 milliards de dollars durant la dernière décennie, faisant d'eux des contributeurs cruciaux aux économies des pays, dépassant de loin l'aide étrangère au développement ou encore les investissements directs étrangers.

Ces transferts de fonds présentent toutefois des coûts disproportionnés par rapport à d'autres régions, d'où l'initiative du Maroc d'organiser à Rabat en janvier 2023 le premier Forum sur la réduction des coûts des transferts de fonds de la diaspora, réunissant gouverneurs de banques centrales, ministres et institutions financières afin de remédier à cette inégalité.

L'ambassadeur a également rappelé, lors de cette conférence, que le Maroc est membre du Haut comité de l'Union africaine chargé de la Décennie des racines africaines et de la diaspora africaine, présidé par le Togo, qui accueillera le prochain Congrès panafricain à la fin du mois d'octobre 2024.

Dans cette dynamique, le Maroc a organisé une série d'événements et de conférences visant à contribuer à la consolidation du rôle de l'Afrique dans la gouvernance mondiale, et au renforcement de sa voix sur la scène internationale tout en garantissant que les contributions de la diaspora soient reconnues et utilisées de manière efficace.

La participation des Marocains du monde au rayonnement de la diaspora africaine a également été mise à l'honneur lors de cette conférence. Avec plus de 5 millions de citoyens à l'étranger, "le Maroc maintient une connexion

forte avec ses expatriés portée par une sollicitude constante de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en faveur des Marocains du monde", a déclaré Youssef Amrani.

Cet engagement est également intégré, a-t-il indiqué, dans le nouveau modèle de développement du Royaume, comprenant des stratégies pour les Marocains vivant à l'étranger.

Lors de cette rencontre, la Congresswoman Sheila Cherfilus-McCormick a souligné l'importance cruciale de la diaspora africaine dans le renforcement des relations entre les Etats-Unis et l'Afrique.

En mettant en lumière le rôle de la diaspora comme catalyseur de changement, Mme Cherfilus-McCormick a plaidé pour l'intégration économique des communautés africaines et caribéennes, tout en favorisant une prospérité partagée entre les deux continents.

Elle a appelé à davantage d'initiatives économiques et culturelles visant à consolider ces liens historiques et souligné que l'avenir des relations bilatérales repose sur l'engagement commun à promouvoir les échanges et les opportunités.

De son côté, le Congressman Jonathan Jackson a insisté sur l'importance des relations politiques et sécuritaires entre les Etats-Unis et l'Afrique.

Tout en rappelant le rôle crucial de la coopération internationale dans la lutte contre les menaces transnationales, notamment le terrorisme et les crises humanitaires, M. Jackson a mis en avant l'importance de développer des échanges dans le domaine de l'éducation et de la technologie, en soulignant le rôle des jeunes générations et de la diaspora dans la transformation économique de l'Afrique.

Et de conclure sur un appel à un dialogue continu pour surmonter les défis communs et construire un avenir plus stable et prospère pour les deux régions.



**Youssef Amrani**  
*Le Maroc a toujours été un partenaire fiable pour de nombreux pays africains, investissant dans l'éducation et le développement durable à travers le continent*

# Azzeddine Farhane : La coopération Sud-Sud est essentielle à la promotion de la sécurité nucléaire en Afrique

Le Maroc estime que la coopération Sud-Sud est essentielle pour renforcer et promouvoir la sécurité nucléaire en Afrique, a affirmé, mardi Vienne, l'ambassadeur, représentant permanent du Maroc Vienne, Azzeddine Farhane.

Ainsi, des experts africains de 20 membres ont bénéficié, durant l'année écoulée, de formations organisées au Royaume sur des questions liées à la sécurité radiologique et nucléaire, a précisé M. Farhane dans une allocution lors d'une session du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui se tient du 9 au 13 septembre Vienne.

Le Royaume a également organisé des activités de renforcement des capacités au profit d'experts de plus de 40 États membres en Afrique, a rappelé le diplomate, notant que des bourses, des visites scientifiques, des ateliers ainsi que des missions d'experts du contrôle réglementaire et de la sécurité nucléaire pour les autorités des États membres africains, sont régulièrement organisés.

L'année dernière toujours, le Maroc a organisé plus de 10 formations, ateliers et séminaires régionaux et formé plus de 40 candidats africains des masters en radiopharmacie, physique médicale, nutrition humaine et techniques nucléaires, radioprotection, sûreté radiologique, ainsi que des candidats au doctorat, a détaillé le diplo-



mate. Et d'ajouter que l'infrastructure de formation du Maroc relative aux applications nucléaires pacifiques a reçu, l'année dernière, trois distinctions de la part de l'AIEA.

Le Centre national de la recherche scientifique et technique (CNRST) a ainsi été désigné en septembre dernier comme Centre collaborateur dans les domaines de la biologie moléculaire et de la génomique, dans le cadre de l'Action intégrée contre les zoonoses (ZODIAC).

Pour sa part, le Centre national de l'énergie, des sciences et des techniques nucléaires (CNESTEN) a reçu la première distinction en Afrique en tant que Centre international appuyant sur des acteurs de recherche (ICERR), alors que le Centre national d'écologie de Rabat a été désigné en tant que centre d'ancrage dans le cadre de l'initiative "Rayons d'espoir", a-t-il poursuivi.

En conclusion, M. Farhane a souligné que le Maroc reste pleinement engagé à travailler en étroite collaboration avec ses partenaires régionaux et internationaux contribuant au renforcement du régime international de sécurité nucléaire et la réalisation des objectifs de l'AIEA, afin de préserver l'équilibre entre les utilisations sûres et sûres de la science et de la technologie nucléaires des fins pacifiques.

## RGPH-2024

# Rencontre avec les représentations diplomatiques et consulaires accréditées au Maroc

Une rencontre avec les représentations diplomatiques et consulaires accréditées au Maroc a été organisée, mardi Rabat, par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et le Haut-Commissariat au plan, afin de mettre en évidence le rôle de ces missions dans la sensibilisation de la communauté étrangère pour la réussite du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2024).

Cette opération, septième du genre, réalisée en application des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et en conformité avec les recommandations de la Commission de statistique des Nations unies vise à déterminer la population dans l'ensemble du Royaume, incluant aussi bien les citoyens marocains que l'ensemble des résidents étrangers vivant au Maroc.

Le recensement qui ne concerne pas uniquement les citoyens marocains mais également les

étrangers résidant sur le territoire national, témoigne de l'engagement des autorités nationales pour obtenir une vision complète et inclusive de la population résidente, en accord avec les standards internationaux, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Conformément aux pratiques internationales et aux conventions de Vienne sur les relations diplomatiques, le recensement ne concerne pas bien évidemment les membres des missions diplomatiques et consulaires accréditées au Maroc, a précisé M. Bourita dans une allocution lue en son nom par l'ambassadeur, directeur général des Affaires politiques au ministre, Fouad Yazough.

Le concours de ces missions demeure toutefois important et essentiel dans le cadre des relations bilatérales, a-t-il relevé, soulignant l'engagement et le soutien de ces missions pour faire de cette opération un succès, au bénéfice de tous les résidents de notre pays.

Pour sa part, le Haut-Commissaire au plan, Ahmed Lahlimi Alami, a affirmé que la réussite du RGPH 2024 repose en grande partie sur l'adhésion des communautés étrangères résidant au Maroc, afin de garantir une représentation précise et inclusive de l'ensemble de la population.

En comparaison avec le recensement de 2004, l'effectif de la population étrangère au Maroc a enregistré un accroissement absolu de 32.566 étrangers, soit un taux d'accroissement global de 63,3% sur la période intercensitaire, a indiqué M. Lahlimi dans une allocution lue en son nom

par le secrétaire général du HCP, Ayache Khellaf.

Saluant l'esprit de partenariat exemplaire dont ont fait preuve les représentations diplomatiques et les organisations internationales, dans le cadre de cette opération d'envergure, M. Lahlimi a souligné en particulier le soutien précieux du Fonds des Nations unies pour la population et de l'UNICEF, ainsi que l'initiative conjointe avec six agences onusiennes, ayant permis d'impliquer activement 74 migrants et réfugiés résidant au Maroc dans le processus de collecte des données, en tant que relais au sein de leurs communautés. "Nous comptons beaucoup sur le rôle que peuvent jouer les représentations diplomatiques ainsi que les organisations internationales dans la sensibilisation de la communauté étrangère dans notre pays à la participation dans ce septième Recensement général de la population et de l'habitat", a insisté M. Khellaf.

Cette mobilisation contribue à améliorer la qualité des statistiques produites, tout en renforçant l'efficacité des politiques publiques, a-t-il fait savoir, ajoutant que le succès de cette opération d'envergure dépend non seulement de la collaboration nationale, mais aussi de la solidité des partenariats internationaux, permettant au recensement de refléter fidèlement la diversité et les réalités de la population marocaine.

Le Recensement général de la population et de l'habitat revêt une importance capitale pour la planification des politiques publiques et le développement socio-économique du pays, offrant une photographie détaillée de la société marocaine et de son évolution.



Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

GRIPPE-SOU	DIÉU GRÉC DE LA GUERRE	GODILLES	DE BAS EN HAUT JOINT	CUBE ENCERCLEMENT	TÊTE DE MULE	ABBÉ CARPIN-AUX	ACCEP-TION
DIVERS					AVANT VOUS TAMIS		
				FÉRIL JAUNE			
GRAND LÉZARD PAYÉ						EN VENTE PRÉPOS-ITION	
			EMPIRE DISPARU	ABRI			PRINCIPE DU DÉSIR
DÉSAVAN-TAGÉ SODIUM	TYPE CAUCAS-IEN	EN SIBÉRIE		BOIS PLUR PÈRE			À LA MOPE
		ARTICLE ESPAGNOL	EN VENDÉE		PRONOM	FEMELLE DU SANGLIER	EN PRIME TERME ANGLAIS
NOTE			GIROU-ETTE				
					BALAIS TARIN		VAPEUR
UN SEUL SON		HYMEN COLÈRE	RADIUM		DOUX LOGIS		BAUDET
IVRE				LE MÊME	VOYELLES QUARTIER DE MONROU	SYMBOLE DE L'OR	CRACK
RÂPÉE	CANULES					GRISON	
				EXERCÉE			

Solution mots flechés d'hier

DÉFUIS-ENT	O	ARENE	I	CAS	V	DIÉU	PRONOM	I	ACCEP-TION	COINCE	ENFER	ROGNE
POUR	T	A	F	F	E	ÉTIOPE	TYE	L	A	B	E	L
DE		FIN DE VERBE		I	L	BOISNE DE PEU		S	B	I	R	E
DIÉU	N	I	G	A	U	D		L		G	S	
PRODIGE	T	R	A	C		ON LE PREND POUR SARCOTE		E	L	A	N	I
ASSEZ BIEN		LOGE		U	S	A		T	R	A	D	I
	A	B		E	E			O	T	O	I	R
GRAND	O	PARTI A GAUCHE				TOISE						
	E	X	P	E	R	I	M	P	O	S	E	S
PRONOM		VIE		C	R	U		A	L			P
	I	L										
NOUVEAU	S	N	O	B				E	G	E	R	I
MET EN MARCHÉ	D	E	M	A	R	R	E		S	E		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentalab  
Alain Bouabty  
Mourad Tabet  
Wakaa Mejloubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafer

**Service technique**  
Khadja Sali (Responsable)  
Myriam Rebane  
Khadja Halali  
Mariama Farkh  
Elkandoussi Elmaridi

**Rédaction**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Asemma Talbaa

**Photographe**  
Ahmed Laraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Ladyoune)  
Abdelali Khalfad (Essouira)

**Collaborateurs**  
Choukib Salencan  
Khali Bennouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
www.libe.ma/annonces  
Youssef El Gaho

Mourad El Youssoufi  
Loubra Baghdadli  
Latifa Mousrbi  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïher  
Fedwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAF/ISSS  
Dossier de presse  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

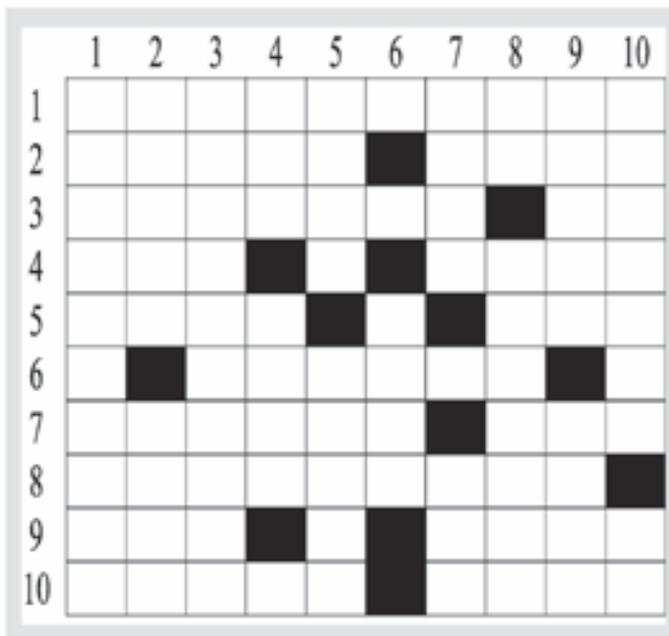
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب ojb MAROC**

2017  
www.ojb.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- Secord
- Caverne - Produit intellectuel
- Solanacée - Font le tin
- Empeste - Pratique culturelle
- Facile - Écos
- Etat d'Europe
- Nivelé - Guise
- Exemplifai
- Fleuve espagnol - Ville de Syrie
- Politique portugais - Très amaigri

## VERTICALEMENT

- Réverbère
- Extraordinaire - Cassa en deux
- Soutien
- Bison d'Europe - Outil à serres
- Loin du savant - Anneaux
- Nomme par vote
- Contester - Avaro
- Préposition latine - Disproportionnée
- Tranchante - Néant
- Mal de sphincter - Osé

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

8	4		2	6				
9	7							4
	2	3	4		9	8		
		8					9	7
			9	8	1			
2	6					3		
		6	1		2	7	4	
5							3	2
			7	6		5	8	

## Difficile

6			9	5	7			
	3					9		
9		2						
1	7	6			4			
	9		5	4		2		
		5		7	8		1	
					1		3	
	7					8		
		9		7	5			6

## Moyen

3	7	8	9					6
	6			1	5			
			3		4	8		
6	8	4						
	2						4	
				3		1	5	
	4	8		7				
		6	1				3	
7			2	4		5	1	

## Expert

				7		5	9	
2	5	3	4					
	1						6	
	7		3				8	
	4						7	
5			8				2	
1							8	
			6	5		9	3	
4	9	8						

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

4	5	1	8	2	9	6	3	7
3	8	2	5	7	6	1	4	9
6	9	7	3	1	4	8	2	5
9	2	3	7	5	8	4	6	1
7	6	8	2	4	1	5	9	3
5	1	4	6	9	3	2	7	8
8	7	5	9	6	2	3	1	4
1	3	6	4	8	7	9	5	2
2	4	9	1	3	5	7	8	6

## Difficile

4	1	9	3	2	8	5	6	7
7	6	8	9	5	4	3	2	1
3	2	5	1	6	7	8	4	9
2	5	1	7	4	3	6	9	8
8	4	6	5	1	9	7	3	2
9	7	3	6	8	2	1	5	4
6	9	4	8	3	1	2	7	5
1	3	2	4	7	5	9	8	6
5	8	7	2	9	6	4	1	3

## Moyen

9	1	8	3	2	5	7	6	4
6	3	4	9	1	7	8	5	2
7	5	2	4	8	6	9	1	3
4	8	7	2	5	3	6	9	1
5	9	3	8	6	1	4	2	7
1	2	6	7	4	9	5	3	8
2	7	9	5	3	8	1	4	6
8	4	1	6	9	2	3	7	5
3	6	5	1	7	4	2	8	9

## Expert

2	5	8	3	9	6	4	1	7
6	1	9	8	4	7	5	3	2
4	3	7	1	2	5	8	6	9
1	2	3	9	7	8	6	4	5
8	7	5	4	6	3	9	2	1
9	6	4	2	5	1	7	8	3
3	9	6	5	8	2	1	7	4
7	4	1	6	3	9	2	5	8
5	8	2	7	1	4	3	9	6



## Harris bouscule Trump lors d'un âpre débat



**K**amala Harris a plusieurs fois poussé Donald Trump dans ses retranchements mardi lors d'un débat télévisé très âpre, dont l'impact sur une Amérique profondément divisée reste toutefois à déterminer.

Est-ce dû à la performance de la démocrate? La superstar de la pop Taylor Swift, dont la prise de position était très attendue, a fait savoir à l'issue du duel qu'elle voterait Kamala Harris en novembre.

Donald Trump a jugé, sur sa plateforme Truth Social, qu'il avait livré "son meilleur débat", tandis que ses partisans ont remis en cause l'impartialité des deux journalistes de la chaîne ABC

animant les échanges.

Kamala Harris, allant à la rencontre de ses soutiens dans la soirée, a averti: "nous avons beaucoup de travail". "Tu as gagné le débat. Mais nous n'avons encore rien gagné d'autre", a lancé son conjoint Doug Emhoff.

Lors de l'arrivée sur la scène de la confrontation, à Philadelphie (est), la vice-présidente est allée à la rencontre de l'ex-président qui n'a eu d'autre choix que de serrer la main qu'elle lui tendait.

Voilà donné d'emblée le ton de ce duel de 90 minutes, lors duquel la démocrate de 59 ans a attaqué sans relâche le républicain de 78 ans, qu'elle n'avait jamais rencontré en personne.

"Trump était très mauvais et Harris a largement gagné" a asséné le politologue Larry Sabato.

"Cela ne va peut-être pas faire bouger beaucoup les sondages", a rappelé Julian Zelizer, professeur à l'université Princeton. "Mais elle l'a poussé vers le genre de discours illustrant le chaos qu'il a apporté sur la scène politique".

Dans un moment particulièrement virulent, Kamala Harris, qui se sait en position de force sur le sujet, a reproché à son adversaire de propager un "tissu de mensonges" sur l'avortement et "d'insulter" les Américaines.

L'ex-président a pour sa part puisé dans la rhétorique sombre, parfois décousue et souvent truffée de contre-vérités de ses meetings.

Il a accusé la vice-présidente d'avoir "copié" le programme économique du président Joe Biden et de laisser "des millions de personnes affluer dans notre pays depuis les prisons, les établissements psychiatriques et les asiles d'aliénés" de l'étranger - deux thématiques sur lesquelles les électeurs lui font davantage confiance, selon les

“

En quittant la scène, Donald Trump et Kamala Harris ne se sont, cette fois, pas serré la main

sondages.

"Vous ne vous présentez pas contre Joe Biden mais contre moi", a fini par lui lancer la démocrate, entrée en campagne après le retrait fracassant du président en juillet.

Face au républicain qui l'accuse de tous les ratés de l'impopulaire président démocrate, Kamala Harris voulait mardi s'affranchir de l'encombrante tutelle de Joe Biden. Et prendre de l'épaisseur aux yeux des électeurs, dont beaucoup cherchent encore à cerner sa personnalité et ses idées.

Si Donald Trump n'est jamais complètement sorti de ses gonds, Kamala Harris a plusieurs fois piqué sa susceptibilité.

Ainsi en assurant que le public quittait les meetings de son rival "par ennui", un sujet éminemment sensible pour l'ex-vedette de télévision. Ou en lui rappelant qu'il avait été "viré" par les

électeurs, quand Donald Trump a une nouvelle fois refusé de reconnaître qu'il avait perdu en 2020.

Sur scène, le républicain, au ton de plus en plus agressif au fil du débat, est apparu le visage fermé, le regard braqué vers la caméra sans jamais regarder son adversaire.

Kamala Harris, dans une posture plus détendue, a fréquemment tourné la tête vers son rival et arboré une mine parfois dubitative, parfois franchement moqueuse.

Au cours du débat, Donald Trump a repris l'accusation mensongère de son camp selon laquelle des migrants haïtiens mangent "des chats et des chiens" dans une ville de l'Ohio (nord-est).

Il s'est fait reprendre par les deux journalistes d'ABC, qui ont corrigé certaines déclarations du républicain, ce que n'avaient pas fait leurs confrères de CNN en juin lors du débat entre Donald Trump et Joe Biden, lequel avait tourné au désastre pour le démocrate.

Les échanges ont été tendus sur la politique étrangère, ainsi quand la vice-présidente a assuré que le président russe Vladimir Poutine ne "ferait qu'une bouchée" de Donald Trump, qu'elle a décrit comme un dirigeant que les "dictateurs" sauraient "manipuler".

"Si elle devient présidente, je crois qu'Israël n'existera plus d'ici deux ans", a pour sa part accusé l'ancien président.

En quittant la scène, Donald Trump et Kamala Harris ne se sont, cette fois, pas serré la main.

Mercredi, tous deux devaient commémorer les attaques du 11 septembre 2001. Puis ils repartiront en campagne dans des Etats pivots: Caroline du Nord et Pennsylvanie pour elle, Arizona et Nevada pour lui.

“

Si Donald Trump n'est jamais complètement sorti de ses gonds, Kamala Harris a plusieurs fois piqué sa susceptibilité



# Inauguration à Taounate de la première usine de transformation du cannabis légal

Le directeur général de l'Agence nationale de réglementation des activités relatives au cannabis (ANRAC), Mohamed El Guerrouj, a procédé, mardi, à l'inauguration de la première usine de transformation du cannabis légal dans la province de Taounate.

Marquant le début d'une nouvelle ère pour l'industrie du cannabis au Maroc, cette ouverture, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la loi 13-21 relative aux usages licites du cannabis, s'annonce porteuse de changements significatifs, notamment avec la création d'emplois et le développement d'une filière à haute valeur ajoutée, visant à améliorer l'économie locale et à promouvoir une industrie plus responsable.

Dans une déclaration à la presse, M. Guerrouj a souligné que le démarrage effectif des activités de cette première usine de transformation permet d'ouvrir de nouvelles perspectives pour l'économie locale.

"Grâce aux efforts conjoints du gouvernement et de l'ANRAC, toutes les conditions sont réunies pour un lancement réussi de cette nouvelle industrie", s'est-il réjoui.

Il a fait savoir que parmi les priorités de ce lancement figure l'accompagnement des investisseurs et des agriculteurs, relevant que "cette initiative permettra à un nombre croissant d'acteurs locaux de bénéficier des opportunités offertes par cette nouvelle filière légale".

En parallèle, le directeur général de l'ANRAC a souligné que l'agence a lancé également un programme de contrôle rigoureux pour assurer le respect des normes et de la réglementation.

Selon lui, "ce programme visant à promouvoir une industrie responsable et de qualité, sera évalué régulièrement afin de garantir son efficacité et son adaptation aux évolutions du secteur".

En marge de cette cérémonie, Mustapha El Missouri, investisseur originaire de Taounate, a partagé son enthousiasme quant aux perspectives offertes par cette nouvelle industrie.

Dans une déclaration à la MAP, M. El Missouri a souligné que cette nouvelle unité de transformation du cannabis est le fruit d'un investissement conséquent de 20 MDH et d'une vision à long terme pour la région.

"Construite sur une superficie de plus de 3000m<sup>2</sup>, cette usine intègre des pépinières et des unités industrielles d'extraction à la pointe de la technologie", a expliqué ce porteur du projet.

Soulignant l'impact positif sur l'emploi local, il a ajouté que ce projet a permis la création de 25 emplois permanents, auxquels s'ajoutent plus de 300 emplois saisonniers répartis tout au long de l'année. Ce qui représente, selon lui, une véritable opportunité pour la main-d'œuvre locale et un boost pour l'économie de la province de Taounate.

M. El Missouri a également mis en lumière le parcours complexe mais fructueux qui a mené à cette inauguration.

"Depuis la légalisation du cannabis, nous avons travaillé sans relâche pour obtenir toutes les autorisations nécessaires. Nos activités ont débuté en 2023, grâce à un effort collectif impliquant l'ANRAC, les autorités locales, la Direction des médicaments et de la pharmacie, l'ONSSA et le ministère du Commerce et de l'Industrie", a-t-il détaillé.

Il a mis en exergue la Grâce que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a bien voulu ac-

order, à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, à des personnes condamnées, poursuivies ou recherchées dans des affaires liées à la culture du cannabis, ce qui a apporté un grand soulagement aux agriculteurs et les a encouragés à adhérer à ce projet.

"Nous recevons de nombreuses demandes de participation, ce qui témoigne de l'espoir suscité par cette nouvelle filière légale. Notre ambition est de faire de cette usine un modèle de réussite, bénéficiant à toute la région et au-delà", a-t-il souligné.

A rappeler que dans le cadre des efforts déployés pour garantir une transformation de qualité et respectueuse des normes, l'ANRAC avait mis en place une série de mesures, allant du renforcement des contrôles à l'élargissement des opportunités pour les agriculteurs locaux, en passant par un soutien aux investisseurs et un investissement conséquent dans la formation des acteurs de la filière. L'objectif est de faire de cette inauguration un véritable tremplin pour le développement économique de la région et du pays.

## Crowdfunding : *Un nouveau chapitre du financement innovant se profile au Maroc*

À un moment où le Maroc s'engage dans une nouvelle ère de financement alternatif, le crowdfunding émerge comme une véritable révolution pour les porteurs de projets et un catalyseur de l'investissement, en particulier privé, dans le Royaume.

Ce mode de financement, qui permet aux porteurs de projets de lever des fonds auprès du public via des plateformes en ligne, continue de susciter un intérêt croissant, notamment après l'annonce par le wali de Bank Al Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri, lors d'un point de presse en juin dernier, de l'octroi de trois agréments pour des sociétés de financement collaboratif au Maroc, incluant une plateforme pour la catégorie "don".

L'approbation de ces nouvelles sociétés de financement collaboratif par la Banque centrale, couplé au soutien stratégique du projet PROMET (Promotion de l'entrepreneuriat), dirigé par l'Agence de coopération allemande (GLZ) et le ministère de l'Économie et des Finances, amorce une métamorphose significative du paysage du financement national.

En alliant réglementation renforcée et opportunités de financement inédites, le crowdfunding s'apprête à redéfinir les règles du

jeu économique dans le Royaume.

Selon la loi 15-18, ce type de financement peut prendre la forme d'un investissement, d'un prêt avec ou sans intérêt, ou d'un don. Le Maroc a récemment mis en place un cadre réglementaire pour encadrer ces opérations, avec l'Autorité Marocaine du marché des capitaux (AMMC) régulant les plateformes de type investissement, et Bank Al Maghrib supervisant celles de don ou de prêt.

### Soutien institutionnel au crowdfunding

Apportant un appui technique aux sociétés de financement collaboratif (SFC), en les aidant à obtenir les agréments nécessaires et à opérationnaliser leurs plateformes, le projet PROMET, qui court jusqu'en juin 2025, vise à favoriser le développement économique durable et à soutenir les stratégies de relance économique nationale.

Il soutient également les porteurs de projets en facilitant leur accès au financement collaboratif et en renforçant leur capacité à lever des fonds.

Le projet inclut des initiatives d'éducation financière et de sensibilisation à grande échelle pour informer le public et les investisseurs potentiels sur les nouveaux mécanismes de financement collaboratif.

### Crowdfunding au Maroc : *quid des opportunités et des défis ?*

Le crowdfunding présente plusieurs opportunités pour le Maroc, notamment en tant que financement alternatif pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) et les startups.

Il encourage également l'innovation, la créativité et la participation communautaire à des projets d'intérêt commun.

C'est ce qu'a affirmé Adil Benzakour, expert en financement bancaire et crowdfunding, qui a souligné que "le crowdfunding offre une alternative viable aux sources de financement traditionnelles telles que les banques et les investisseurs institutionnels".

Les prévisions mondiales des fonds à lever par le crowdfunding sont estimées à 300 milliards de dollars en 2025, a-t-il noté.

Toutefois, le secteur doit surmonter plusieurs défis, portant essentiellement sur l'amélioration davantage du cadre réglementaire et fiscal, ainsi que sur la sensibilisation quant à l'importance du crowdfunding et la vulgarisation des concepts qui lui sont liés.

De plus, assurer la transparence et la sécurité des transactions est essentiel pour gagner la confiance des contributeurs.

### Vers une réglementation stricte et efficace

La loi 15-18 a structuré le financement collaboratif au Maroc en trois catégories (don, prêt et investissement). Les sociétés de financement collaboratif doivent obtenir un agrément préalable pour exercer leurs activités.

La réglementation impose des exigences strictes pour assurer la transparence et la sécurité des opérations, y compris l'ouverture d'un compte bancaire dédié et la mise en place de dispositifs de connaissance du client.

Pour les plateformes de type investissement, l'AMMC joue un rôle clé en délivrant les agréments nécessaires. Depuis la mise en place des circulaires d'application en 2023, le crowdfunding régulé est désormais opérationnel. L'AMMC a mis en place un portail internet dédié pour fournir des informations et traiter les demandes d'agrément.

Pour que le crowdfunding devienne un levier efficace de financement au Maroc, M. Benzakour recommande plusieurs mesures clés. D'abord, il est essentiel d'améliorer le cadre réglementaire en définissant une fiscalité adaptée et en clarifiant les règles du secteur.

Il a en outre insisté sur la né-

cessité de renforcer la sensibilisation et la confiance à travers des campagnes éducatives qui permettront d'informer le public et les entrepreneurs sur les avantages et le fonctionnement du crowdfunding.

L'expert a préconisé la mise en place de mécanismes garantissant la clarté des campagnes de financement et la sécurité des transactions, en plus de l'optimisation de la mobilisation des fonds grâce à des stratégies de marketing efficaces pour atteindre un large public et maximiser les contributions.

"Le crowdfunding représente une opportunité prometteuse pour le Maroc, offrant une alternative aux méthodes de financement traditionnelles. En surmontant les défis et en exploitant pleinement les opportunités, le secteur du crowdfunding peut jouer un rôle crucial dans le développement économique et social du pays", a avancé M. Benzakour.

Une chose est sûre : le crowdfunding est en train de prendre les rênes du paysage financier marocain, et avec les bonnes mesures, il pourrait révolutionner la manière dont les projets sont financés et soutenus, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle ère de prospérité et d'innovation.



# Forte affluence au Festival international "Malhouniyat"



Le 12<sup>e</sup> Festival international "Malhouniyat", qui s'est tenu à Azemmour du 5 au 7 septembre courant, a attiré 14.000 spectateurs, a indiqué un communiqué des organisateurs. Selon la même source, les passionnés de cet art ont vécu, durant trois soirées musicales, un véritable voyage artistique et spirituel en compagnie de brillants musiciens et chanteurs de Malhoun.

La soirée "Ferajet Leklam", rappelle le communiqué, a été animée par un orchestre composé des meilleurs musiciens du Malhoun sous la direction de Mohamed El Ouali. Cette soirée a vu la participation de chanteurs et chanteuses de grand talent comme Mustapha Lekhlifi, Ab-

delkrim Sadki et Chaimae Erradaf.

Pour ce qui est de la soirée du "Dhikr issaoui" et de "Tamraht lechiakh", ce sont Driss Zaaroui, Abdelhadi Benghanem, Saïd Belmekki et la confrérie Issaouie d'Azemmour qui sont montés sur scène, sous la houlette de Hassan Benkham.

La soirée "Hadrat El Malhoun" a été animée, elle, par la formation "Legriha Roudania" avec, au chant, Hajar Azhour, Zakaria Moufid et Hamza El Boukhlifi.

Quant à la troisième soirée, celle de "Behjat Lesrar", elle a été animée par la troupe "Jnane Ennebi pour l'art traditionnel" et l'orchestre "Redouane El Asmar".

A noter que cet événement artis-

tique a été organisé par l'Association provinciale des affaires culturelles à El Jadida avec le soutien de l'Office chérifien des phosphates.

Cette édition, organisée en collaboration avec l'Académie du Royaume du Maroc, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, la région de Casablanca-Settat, le Conseil provincial d'El Jadida, et la commune d'Azemmour, sous l'égide de la préfecture d'El Jadida et en coordination avec la commune d'Azemmour et le Conseil provincial d'El Jadida, a célébré l'inscription en décembre dernier de l'art du Malhoun sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

## Bouillon de culture

### Hommage

Un vibrant hommage a été rendu à la poétesse zemmourie Elazhar Sbahi Amina, à ses créations littéraires et à ses réalisations poétiques.

D'Azemmour qui l'a vue naître et où fut bercée son enfance dans une famille où le père psalmodiait à haute voix régulièrement les versets du Coran, ce qui lui fit aimer très tôt les lettres, et un grand frère artiste-peintre et mordru de littérature, chez qui elle découvrit à travers son style impressionniste et ses expressions picturales, le sens poétique, la métaphore et d'autres figures de style, autant de sources d'inspiration ayant marqué son parcours et qui lui ont permis de s'épanouir en tant que poétesse.

Amina cultive depuis son enfance dans son jardin secret des fleurs «Azhar» arrosées avec ses rêves d'enfance, ses ambitions de jeune fille, et l'inspiration qu'elle tire comme un charme de tous les symboles qui l'entourent, Oum Er Rabii, Lalla Aïcha Bahria, Haouzia, la kasbah, les murailles de la ville et toute l'histoire dont ils furent témoins, pour nous émerveiller à travers des images poétiques d'une finesse digne de la ville mythique, ville de tous les rêves: Azemmour.

Deux rencontres-signature, la première à Azemmour et la deuxième à El Jadida, pour célébrer un recueil intitulé "Un nuage m'empêche de danser" et son nouveau diwan. Une fête poétique, qui ne sera pas oubliée de sitôt, tellement ses moments étaient forts.



# L'exposition "Hamid Douieb : Cinq décennies d'art figuratif"

La galerie Bab Rouah à Rabat accueillera, du 12 au 29 septembre courant, une rétrospective inédite dédiée à l'œuvre de l'artiste peintre Hamid Douieb.

Organisée en collaboration avec le ministère de la Culture, de la Communication et de la Jeunesse, sous le commissariat de Myriem Himmich, l'exposition "Hamid Douieb : cinq décennies d'art figuratif", retrace cinquante années de création artistique, jalonnées par des moments de gloire, des périodes de doute, certaines de renoncements, et d'autres de renaissances, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Elle dévoile l'ampleur et la profondeur du parcours singulier de l'artiste Hamid Douieb depuis ses débuts dans les années 70 à Bruxelles, sous l'influence du surréalisme et de

l'hyperréalisme, en passant par ses périodes de silence artistique entre les années 1985 et 2000, représentées par quelques dessins sur papier et une toile portant un aigle en plein désert, jusqu'à ses récentes œuvres ombragées



et introspectives, précise la même source.

Artiste d'une extrême sensibilité et empreint de mélancolie, Hamid semble porter en lui les blessures de ses ancêtres, qu'il exprime dans ses œuvres, sou-

vent bouleversantes par leur intensité émotionnelle.

La fille de l'artiste, Sofia Douieb, qualifie cette exposition d'odyssée artistique et personnelle, reflet des luttes intérieures de son père, de sa quête de reconnaissance et de son rapport complexe à l'art.

L'exposition se veut à la fois un voyage dans le temps, à travers des œuvres pour la plupart autobiographiques et une réflexion sur le lien entre l'art et la souffrance, où la peinture devient un refuge ambigu, à la fois source de vie et de douleur pour l'artiste.

Cette rétrospective invite les visiteurs à explorer l'univers figuratif et contemporain de Hamid Douieb à travers des œuvres d'une technicité rare, débordantes d'émotions.

Des séries de portraits et d'expression des mains seront

dévoilés ainsi que quelques rares œuvres, en hommage au corps féminin qui inspire et que l'artiste aime peindre et sublimer, poursuit le communiqué.

Cette exposition qui rend hommage à l'une des figures majeures de l'art figuratif contemporain marocain, constitue une étape clé pour l'artiste Hamid Douieb dans sa démarche de reconnaissance artistique par son pays natal, le Maroc.

Après avoir conquis le public tangerois et casablancais à travers ses deux expositions individuelles en 2024, Hamid Douieb revient à Rabat, pour présenter l'aboutissement de son travail, dans l'emblématique galerie Bab Rouah, tant convoitée par les artistes marocains, conclut le communiqué.

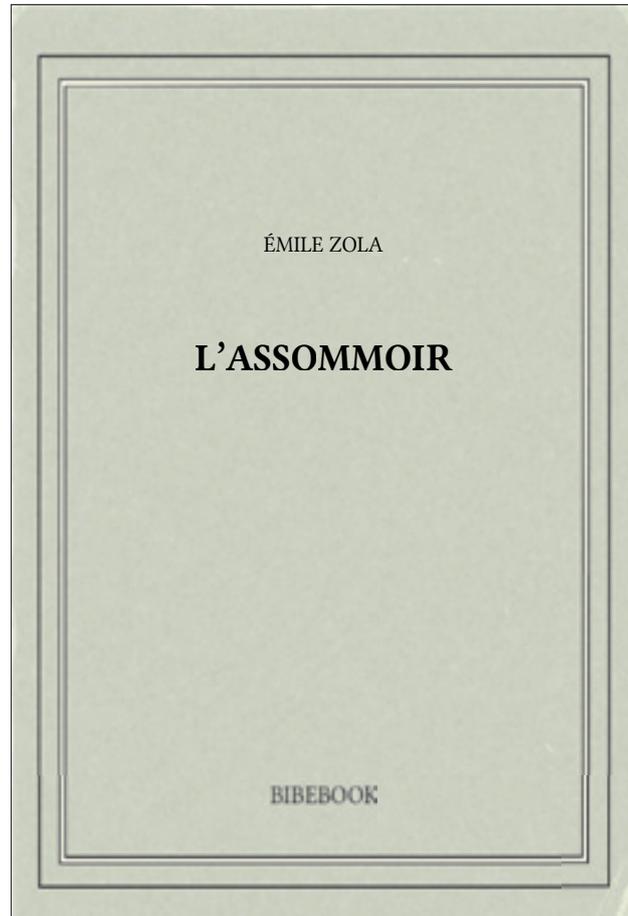
C'est que, dans le ménage des Coupeau, le vitriol de l'Assommoir commençait à faire aussi son ravage. La blanchisseuse voyait arriver l'heure où son homme prendrait un fouet comme Bijard, pour mener la danse. Et le malheur qui la menaçait, la rendait naturellement plus sensible encore au malheur de la petite. Oui, Coupeau filait un mauvais coton. L'heure était passée où le cric lui donnait des couleurs. Il ne pouvait plus se taper sur le torse, et crâner, en disant que le sacré chien l'engraissait; car sa vilaine graisse jaune des premières années avait fondu, et il tournait au sécot, il se plombait, avec des tons verts de machabée pourrissant dans une mare. L'appétit, lui aussi, était rasé. Peu à peu, il n'avait plus eu de goût pour le pain, il en était même arrivé à cracher sur le frottoir.

On aurait pu lui servir la ratatouille la mieux accommodée, son estomac se barrait, ses dents molles refusaient de mâcher. Pour se soutenir, il lui fallait sa chopine d'eau-de-vie par jour; c'était sa ration, son manger et son boire, la seule nourriture qu'il digérât. Le matin, dès qu'il sautait du lit, il restait un gros quart d'heure plié en deux, toussant et claquant des os, se tenant la tête et lâchant de la pituite, quelque chose d'amer comme chicotin qui lui ramonnait la gorge.

Ça ne manquait jamais, on pouvait apprêter Thomas à l'avance. Il ne retomrait d'aplomb sur ses pattes qu'après son premier verre de consolation, un vrai remède dont le feu lui cauterisait les boyaux. Mais, dans la journée, les forces reprenaient. D'abord, il avait senti des chatouilles, des picotements sur la peau, aux pieds et aux mains; et il rigolait, il racontait qu'on lui faisait des minettes, que sa bourgeoise devait mettre du poil à gratter entre les draps. Puis, ses jambes étaient devenues lourdes, les chatouilles avaient fini par se changer en crampes abominables qui lui pinçaient la viande comme dans un étai.

Ça, par exemple, lui semblait moins drôle. Il ne riait plus, s'arrêta court sur le trottoir, étourdi, les oreilles bourdonnantes, les yeux aveuglés d'étincelles. Tout lui paraissait jaune, les maisons dansaient, il festonnait trois secondes, avec la peur de s'étaler. D'autres fois, l'échine au grand soleil, il avait un frisson, comme une eau glacée qui lui aurait coulé des épaules au derrière.

Ce qui l'enquiquinait le plus, c'était un petit tremblement de ses deux mains; la main droite surtout devait avoir commis un mauvais coup, tant elle avait des cauchemars. Nom de Dieu ! il n'était donc plus un homme, il tournait à la vieille femme ! Il tendait furieusement ses muscles, il empoignait son verre, pariait de le tenir immobile, comme au bout d'une main de marbre; mais, le verre, malgré son effort, dansait le chahut, sautait à droite, sautait à gauche, avec un petit tremblement



pressé et régulier. Alors, il se le vidait dans le coco, furieux, gueulant qu'il lui en faudrait des douzaines et qu'ensuite il se chargeait de porter un tonneau sans remuer un doigt. Gervaise lui disait au contraire de ne plus boire, s'il voulait cesser de trembler. Et il se fichait d'elle, il buvait des litres à recommencer l'expérience, s'enrageant, accusant les omnibus qui passaient de lui bousculer son liquide.

Au mois de mars, Coupeau rentra un soir trempé jusqu'aux os; il revenait avec Mes-Bottes de Montrouge, où ils s'étaient flanqué une ventrée de soupe à l'anguille; et il avait reçu une averse, de la barrière des Fourneaux à la barrière Poissonnière, un fier ruban de queue. Dans la nuit, il fut pris d'une sacrée toux; il était très rouge, galopé par une fièvre de cheval, battant des flancs comme un soufflet crevé. Quand le médecin des Boche l'eut vu le matin, et qu'il lui eut écouté dans le dos, il branla la tête, il prit Gervaise à part pour lui conseiller de faire porter tout de suite son mari à l'hôpital. Coupeau avait une fluxion de poitrine.

Et Gervaise ne se fâcha pas, bien sûr. Autrefois, elle se serait plutôt fait haucher que de confier son homme aux carabins. Lors de l'accident, rue de la Nation, elle avait mangé leur magot, pour le dorloter. Mais ces beaux sentiments-là n'ont qu'un temps, lorsque les hommes tombent dans la crapule. Non, non, elle n'entendait plus se don-

ner un pareil tintouin. On pouvait le lui prendre et ne jamais le rapporter, elle dirait un grand merci. Pourtant, quand le brancard arriva et qu'on chargea Coupeau comme un meuble, elle devint toute pâle, les lèvres pincées; et si elle rognonnait et trouvait toujours que c'était bien fait, son cœur n'y était plus, elle aurait voulu avoir seulement dix francs dans sa commode, pour ne pas le laisser partir.

Elle l'accompagna à Lariboisière, regarda les infirmiers le coucher, au bout d'une grande salle, où les malades à la file, avec des mines de trépassés, se soulevaient et suivaient des yeux le camarade qu'on amenait; une jolie crevaillon là-dedans, une odeur de fièvre à suffoquer et une musique de poitrinaire à vous faire cracher vos poumons; sans compter que la salle avait l'air d'un petit Père-Lachaise, bordée de lits tout blancs, une vraie allée de tombeaux.

Puis, comme il restait aplati sur son oreiller, elle fila, ne trouvant pas un mot, n'ayant malheureusement rien dans la poche pour le soulager. Dehors, en face de l'hôpital, elle se retourna, elle jeta un coup d'œil sur le monument. Et elle pensait aux jours d'autrefois, lorsque Coupeau, perché au bord des gouttières, posait là-haut ses plaques de zinc, en chantant dans le soleil. Il ne buvait pas alors, il avait une peau de fille. Elle, de sa fenêtre de l'hôtel Boncoeur, le cherchait, l'apercevait au beau milieu du ciel; et tous les deux agitaient des

mouchoirs, s'envoyaient des rissettes par le télégraphe. Oui, Coupeau avait travaillé là-haut, en ne se doutant guère qu'il travaillait pour lui. Maintenant, il n'était plus sur les toits, pareil à un moineau rigoleur et putassier; il était dessous, il avait bâti sa niche à l'hôpital, et il y venait crever, la couenne râpeuse. Mon Dieu, que le temps des amours semblait loin, aujourd'hui !

Le surlendemain, lorsque Gervaise se présenta pour avoir des nouvelles, elle trouva le lit vide. Une sœur lui expliqua qu'on avait dû transporter son mari à l'asile Sainte-Anne, parce que la veille, il avait tout d'un coup battu la campagne. Oh ! un déménagement complet, des idées de se casser la tête contre le mur, des hurlements qui empêchaient les autres malades de dormir. Ça venait de la boisson, paraissait-il. La boisson, qui couvrait dans son corps, avait profité, pour lui attaquer et lui tordre les nerfs, de l'instant où la fluxion de poitrine le tenait sans forces sur le dos. La blanchisseuse rentra bouleversée. Son homme était fou à cette heure ! La vie allait devenir drôle, si on le lâchait. Nana criait qu'il fallait le laisser à l'hôpital, parce qu'il finirait par les massacrer toutes les deux.

Le dimanche seulement, Gervaise put se rendre à Sainte-Anne. C'était un vrai voyage. Heureusement, l'omnibus du boulevard Rochechouart à la Glacière passait près de l'asile. Elle descendit rue de la Santé, elle acheta deux oranges pour ne pas entrer les mains vides. Encore un monument, avec des cours grises, des corridors interminables, une odeur de vieux remèdes rances, qui n'inspirait pas précisément la gaieté. Mais, quand on l'eut fait entrer dans une cellule, elle fut toute surprise de voir Coupeau presque gaillard. Il était justement sur le trône, une caisse de bois très propre, qui ne répandait pas la moindre odeur; et ils rirent de ce qu'elle le trouvait en fonction, son trou de balle au grand air. N'est-ce pas ? on sait bien ce que c'est qu'un malade. Il se carrait là-dessus comme un pape, avec son bagou d'autrefois. Oh ! il allait mieux, puisque ça reprenait son cours.

- Et la fluxion ? demanda la blanchisseuse.

- Emballée ! répondit-il. Ils m'ont retiré ça avec la main. Je tousse encore un peu, mais c'est la fin du ramonage.

Puis, au moment de quitter le trône pour se refourrer dans son lit, il rigola de nouveau.

- T'as le nez solide, t'as pas peur de prendre une prise, toi !

Et ils s'égayèrent davantage. Au fond, ils avaient de la joie. C'était par manière de se témoigner leur contentement, sans faire de phrases, qu'ils plaisantaient ainsi ensemble sur la plus fine. Il faut avoir eu des malades pour connaître le plaisir qu'on éprouve à les revoir bien travailler de tous les côtés.

(A suivre)

## Portrait



## Teresa Ribera

*L'experte du climat qui souhaite "verdir" la Commission européenne*

**F**ortement pressentie pour un poste de commissaire européenne, la ministre espagnole de l'écologie Teresa Ribera s'est imposée ces dernières années comme une figure politique

incontournable en Espagne et en Europe, grâce à son expertise environnementale et ses qualités de négociatrice.

A 55 ans, Teresa Ribera est une proche du Premier ministre Pedro Sánchez, qui s'est félicité qu'elle apporte "une approche socialiste" à la nouvelle Commission européenne d'Ursula von der Leyen, actuellement en cours de constitution.

Elle devrait hériter de l'un des principaux portefeuilles de cette nouvelle équipe, certains évoquant la concurrence ou la transformation économique. Avec, à la clé, l'ambition affichée d'accélérer la mise en oeuvre du "Pacte vert" européen, objet d'un intense bras de fer au sein de l'Union européenne.

Le but de Teresa Ribera, en cas de nomination, sera de "connecter le Pacte vert et la compétitivité", insiste son entourage, qui voit dans la transition écologique "le meilleur moyen de rendre l'industrie et le tissu productif de l'UE compétitifs".

Un objectif qui implique de la pédagogie. Cela passe par "plus de pragmatisme", pour "expliquer que les coûts" de l'inaction "seront à terme plus élevés", a assuré

récemment au Financial Times cette ardente défenseuse des énergies renouvelables, qui parle couramment l'anglais et le français.

Née le 19 mai 1969 d'une mère essayiste et philosophe et d'un père professeur de médecine, Teresa Ribera a grandi dans une commune huppée de la banlieue de Madrid avec ses quatre soeurs. Elle est mariée à un juriste argentin, Mariano Bacigalupo, ancien cadre de la CNMC, le gendarme de la concurrence espagnol.

Passée par l'Université Complutense de Madrid et diplômée en droit et en sciences politiques, cette fan de randonnées et de lecture a débuté sa carrière dans les années 90 au ministère des Travaux publics et des Transports, puis au Bureau espagnol du changement climatique.

Secrétaire d'Etat au changement climatique lors du second mandat du Premier ministre socialiste José Luis Zapatero (2008-2011), elle part s'installer en 2013 à Paris, où elle dirige l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri), un "think tank" créé par la Française Lau-

rence Tubiana.

Dans ce cadre, elle participe aux discussions sur l'Accord de Paris (2015) et intègre de nombreux conseils scientifiques, notamment liés aux Nations unies. Une expertise qui pousse Pedro Sánchez à la nommer ministre de la Transition écologique lors de son arrivée au pouvoir en 2018.

Dotée d'un bon flair politique et à l'aise dans les médias, cette mère de deux filles s'est depuis imposée comme un pilier du gouvernement de gauche espagnol et comme une interlocutrice appréciée à Bruxelles - où son profil antinucléaire crise pendant parfois certains partenaires, selon une source diplomatique.

"C'est une personne de dialogue, qui écoute et sait se montrer ouverte à certaines propositions", salue auprès de l'AFP la directrice de Greenpeace Espagne, Eva Saldaña: "Elle maîtrise bien ses dossiers" et a permis "des avancées importantes" sur plusieurs sujets.

A Bruxelles, elle a joué un rôle-clé pour faire aboutir l'un des derniers dossiers de la réforme du marché de l'électricité. En Espagne, elle a favorisé l'es-

sor de l'hydrogène vert, interdit la chasse au loup et mis en place un plan pour sauver la Mer mineure, lagune salée menacée par les nitrates agricoles.

Une action parfois critiquée, notamment par les agriculteurs. "Ses décisions ont été marquées par un parti pris +anti-agriculteurs+, ce qui soulève des doutes quant au rôle qu'elle peut jouer à Bruxelles", a ainsi lancé dans un communiqué le syndicat Asaja, dénonçant son "inflexibilité".

Pugnace, Teresa Ribera n'a pas hésité ces dernières années à s'opposer aux grands patrons du secteur énergétique, comme Ignacio Sánchez Galán (Iberdrola) et Josu Jon Imaz (Repsol). Elle est aussi montée au créneau... contre Ursula Von der Leyen, jugée trop timorée sur le plan environnemental.

De quoi augurer des relations délicates au sein du futur exécutif européen. "Elle va se retrouver confrontée à une arithmétique très complexe", juge Eva Saldaña. "Espérons qu'elle aura le courage de se battre pour faire avancer" les questions écologiques.

”

Le but de Teresa Ribera, en cas de nomination, sera de "connecter le Pacte vert et la compétitivité", insiste son entourage, qui voit dans la transition écologique "le meilleur moyen de rendre l'industrie et le tissu productif de l'UE compétitifs"

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KIBOURBGA  
CERCLE D'OUED-ZEM  
CAIDAT DE SMAALA  
CT OULED AISSA

AVIS D'ADJUDICATION PUBLIC POUR LOCATION  
TROIS BOUTIQUES COMMUNAL  
(SEANCE PUBLIQUE)  
N°1/2024

Le 15/10/2024 à 11 heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la commune territoriale d'ouled Aïssa à l'ouverture des plis relatif de l'adjudication public pour location de trois boutiques communal suivants :

Intitulé	Boutique N°	Surface de boutique
Boutique	2/02	16m2
Boutique	2/03	16m2
Boutique	2/04	32m2

-Les conditions de participation des concurrents :

- caution provisoire au nom de la commune d'un montant de 2000.00 dirhams
- copie l'égalité de la CIN
- attestation de visite des lieux délivrés par le responsable de la régie de la recette.
- \*Les dossiers d'adjudication public peuvent être :
- retirés au bureau de la régie de recette de la Commune d' Ouled Aïssa
- téléchargés à partir du portail national des marchés publics dont l'adresse est [publics.gov.ma/www.marchés](http://publics.gov.ma/www.marchés)

-Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la Commune d' Ouled Aïssa
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président de la commune
- soit les remettre au président de la commission d'adjudication au début de la séance et avant le commencement de l'adjudication

\*dont le cas ou la séance d'adjudication est déclarée infructueuse ; la deuxième séance sera reportée à la date du 29/10/2024.

N° 6188/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Économie et des Finances  
Direction des Domaines de l'État

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX  
N° 13/DDE/DTT/2024

Le 08 octobre 2024 à 10h00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'État – Quartier Administratif – Agdal, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°13/DDE/DTT/2024 du 08 octobre 2024 concernant l'assistance technique pour l'archivage électronique des documents de la Direction des Domaines de l'État, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'Un million quatre-vingt-dix mille six cent vingt-six (1 090 626,00) Dirhams toutes taxes comprises ;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Mille (20 000,00) Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux comme suit :

Site	Date et heure de la visite des lieux
Centre d'archivage du MEF, Archives de la Direction des Domaines de l'État, site Ain Aïg, Témara	Le 02 octobre 2024 à 10 h 30 min

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de la consultation.

N° 6189/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Précolaire & des Sports  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
REGION RABAT SALE KENTRA  
Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX  
SEANCE PUBLIQUE

Le Lundi 07 Octobre 2024, à partir de 10h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du précolaire et du sport de Kenitra, site à rue Abdelaziz Bouteflika Minoua – Kenitra, à l'ouverture des plis relatifs appels d'offres ouverts nationaux offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Heure d'ouverture des plis
48/DPK/2024	Études techniques et suivi des travaux de construction de 40 salles de classes pour l'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Kenitra en deux (02) lots séparés :  -LOT n° 01 : Études techniques et suivi des travaux de construction de 19 salles de classes pour l'extension des établissements primaires relevant des communes suivantes : KENTRA, ELMOGRANE, SOUK TLET EL GHAR, SIDI MOHAMED LAHMER, PROVINCE DE KENTRA.  -LOT n° 02 : Études techniques et suivi des travaux de construction de 21 salles de classes pour l'extension des établissements primaires relevant des communes suivantes : BAHARA OULED AYAD, BNI MALEK, CHOUAFALALLA MIMOUNA, SIDI BOUBKER LHAJ, MOULEY BOUSELHAM, PROVINCE DE KENTRA.	-Lot n° 01 : 50 000,00 DHS TTC (Cinquante mille dirhams TTC).  -Lot n° 02 : 51 000,00 DHS TTC (Cinquante et un mille dirhams TTC).	10h00min ( dix heures du matin )
49/DPK/2024	Études géotechniques, réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 40 salles de classes pour l'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Kenitra en deux (02) lots séparés :  Lot n°01 : Études géotechniques, réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 19 salles de classes pour l'extension des établissements primaires relevant des communes suivantes : KENTRA,	-Lot n° 01 : 47 000,00 DHS TTC (Quarante-sept mille dirhams TTC).  -Lot n° 02 : 49 000,00 DHS TTC (Quarante-neuf mille dirhams TTC).	10h30min ( dix heures et demi )
	ELMOGRANE, SOUK TLET EL GHAR, SIDI MOHAMED LAHMER, PROVINCE DE KENTRA. Lot n°02 : Études géotechniques, réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, essais et suivi des travaux de construction de 21 salles de classes pour l'extension des établissements primaires relevant des communes suivantes : BAHARA OULED AYAD, BNI MALEK, CHOUAFALALLA MIMOUNA, SIDI BOUBKER LHAJ, MOULEY BOUSELHAM, PROVINCE DE KENTRA.		
50/DPK/2024	Contrôle techniques et suivi des travaux de construction de 40 salles de classes pour l'extension des établissements primaires relevant de la direction provinciale de Kenitra en deux (02) lots séparés :  -LOT n° 01 : Contrôle techniques et suivi des travaux de construction de 19 salles de classes pour l'extension des établissements primaires relevant des communes suivantes : KENTRA, ELMOGRANE, SOUK TLET EL GHAR, SIDI MOHAMED LAHMER, PROVINCE DE KENTRA.  -LOT n° 02 : Contrôle techniques et suivi des travaux de construction de 21 salles de classes pour l'extension des établissements primaires relevant des communes suivantes : BAHARA OULED AYAD, BNI MALEK, CHOUAFALALLA MIMOUNA, SIDI BOUBKER LHAJ, MOULEY BOUSELHAM, PROVINCE DE KENTRA.	-Lot n° 01 : 42 000,00 DHS TTC (Quarante-deux mille dirhams TTC).  -Lot n° 02 : 43 000,00 DHS TTC (Quarante-trois mille dirhams TTC).	11h00min ( onze heures 00 minutes)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 6190/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 RÉGION DE CASABLANCA SETTAT  
 PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
 CERCLE DE SIDI BENNOUR  
 CADAT DE BOUHAMME  
 COMMUNE DE LAATTRA  
 DIRECTION DES SERVICES  
 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**Avis d'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Technicien 2<sup>e</sup> Grade - Echelle 10 - au titre de l'année 2024.**

Le 25/10/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Laattra, à l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien 2<sup>e</sup> grade - Echelle 10 - au titre de l'année 2024. Le nombre de postes est déterminé à la limite de 14% de l'ensemble des postes de même grade - (01) un seul poste.

Cet examen est ouvert pour les techniciens de 3<sup>ème</sup> grade (Echelle 9) relevant du budget de la commune de Laattra, ayant six (06) ans d'ancienneté au moins du service effectif dans ce grade jusqu'au 31/12/2024.

Les demandes de candidature doivent être déposées au service des ressources humaines de la commune de Laattra pendant les horaires de travail au plus tard le 23/10/2024.

Les épreuves objet d'examen seront comme indiqué aux tableaux ci-après :

☞ L'épreuve écrite :

Epreuve	Durée	Coefficient
Epreuve écrit : Un sujet lié aux politiques publiques ou des questions comportant de multiples pertinents ( QCM ) pour le secteur de la jeunesse.	03 heures	04

☞ L'épreuve orale :

Epreuve	Durée	Coefficient
Epreuve orale : le comité du concours discute avec le candidat de divers sujets et problématiques liés au secteur jeunesse, commente un texte ou prépare un rapport dans le but d'évaluer sa capacité à exécuter les tâches ou fonctions liées au diplôme pour lequel il concourt.	Entre 15 et 30 minutes	03

N° 6191/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME  
 DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
 INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
 CENTRE RÉGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENITRA

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 7/2024/CRRAK**

Il est porté à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres ouvert international n°7/2024/CRRAK du 25 septembre 2024 publié dans le journal :

- AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI n° 13.832 du 3 septembre 2024

- LIBERATION n° 10304 du 3 septembre 2024

ayant pour objet l'acquisition du matériel agricole pour les différents domaines expérimentaux et unités de recherche relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en cinq lots.

**est modifié comme suit :**

- Service administratif relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra sis km 9, Route de Sidi Yahya du Gharb, Kenitra

Au lieu de :

- Service administratif relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra.

Les autres termes restent inchangés.

N° 6192/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Intérieur  
 Province de Settat

**AVIS MODIFICATIF ET DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**

**N°69/INDHIF/2024 DU 19/09/2024 à 11 HEURES**

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert ci-dessus, publié au portail marocain des marchés publics du 15/08/2024, relatif à l'équipement de 12 Dours talib et taliba sises aux diverses communes relevant de la province de Settat en matériels de literie, de couchage, de cuisine, mobilier de bureau et matériel technique dans le cadre de l'INDH : programme d'impulsion du capital humain des générations montantes - Province de Settat, est modifié au niveau de dossier de consultation en ajoutant l'expression de **Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.**

Le reste est sans changement.

N° 6193/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 مملكة الصوفاة  
 دارا للتقاضي  
 قاعة من كالي لولاء سيد  
 قاعة لولاء سيد

**إعلان  
 عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية  
 برسم سنة 2024**

يعلن رئيس جماعة أولاد اسميل أنه سيتم إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لفائدة الموظفين المتقنين لولاية جماعة أولاد اسميل المتوفين على الخدمة منذ سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة وفق الجدول التالي :

المرجع للتعيين	عدد المناصب المتضمنة بها	الشروط	المرجع للتعيين
27 شتنبر 2024	01	يتم في وجه الموظفين المتوفين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية كساعدين تقني من الدرجة الثانية	مساعدين تقني من الدرجة الأولى

وسيجري الامتحان بقر الحانة يوم الاثنين 30 شتنبر 2024 على الساعة العاشرة صباحا ، وعلى الموظفين الراغبين في المشاركة تقديم ترشيحاتهم الى مصلحة الموظفين بالحانة الى غاية التاريخ المشار اليه اعلاه وهو اخر اجل لتلقي الترشيحات .

N° 6194/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 إقليم تارودانت  
 جماعة القايض

**إعلان  
 عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية  
 لفائدة المساعدين التقنيين من الدرجة  
 الثانية عن سنة 2024**

يتم رئيس المجلس الجماعي لجماعة القايض أنه سيتم تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لسنة 2024 كما هو مبيّن بالجدول التالي :

تاريخ ومكان إجراء الامتحان	المرجع لتعيين المتقدمين	الشروط النظامية المطلوبة	عدد المناصب المتضمنة بها	الدرجة المراد ولوجها
10/09/2024 على الساعة التسعة صباحا بقر جماعة القايض	2024/9/30 على الساعة الرابعة والتعصف مساء	يتم في الامتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثانية الذين اقدموا على سنوات 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية 31 شتنبر 2024	01	مساعدين تقني من الدرجة الأولى

ملحوظة :

تودع ملفات الترشيح لدى مكتب الموارد البشرية بجماعة القايض يوم الثلاثاء 23 ماي 2024 بقرم هذا الإعلان مضمّن الإعلان السابق والمستور في الجرائد الامعة الاشرافي والبرسامون بتاريخ 31 ماي 2024

N° 6195/PA

**ANNONCES LEGALES - LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES REUNIES - INDUSALIM -**  
Sociétés anonymes  
au capital de 1000000  
Dirham

Siege social :  
Lot INDUSALIM, Avenue  
Hassan II RP7, Settat  
RC :323

Aux termes du procès verbal du conseil d'administration du 12/04/2024 et enregistré le 4/7/2024 :  
- Démission de M. EL BARRAKA Mohammed de son mandat d'administrateur -  
- Nomination de Mme Sophie GAVARD BENJELOUN en qualité de nouvelle administratrice -  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Settat le 7/8/2024 sous le N° 296/24

N° 6187/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DE KENITRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 06/2024/CRRAK  
- RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS -

Le mercredi 25 octobre 2024 à 09 heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kénitra, sis km 9, Route de Sidi Yahya du Gharb, Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national pour les Travaux d'aménagement des bâtiments techniques et administratifs pour les différentes unités relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kénitra, en lot unique. Le dossier d'appel d'offres ouvert doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des travaux établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent soixante-trois Mille Six Cent Cinquante-six Dirhams Trente-deux centimes Toutes Taxes Comprises (563 656,32 DH TTC).  
Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Dix mille Dirhams (10.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent

déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>  
Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs. En application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 6196/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National  
N°48/2024

Le 10 Octobre 2024 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUJANNI sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 48/2024 du 10 Octobre 2024 à 10h pour : Travaux de signalisation verticale et horizontale sur la voie de dédoublement de la RNC reliant la Zone Industrielle d'Ouled Feïma à la RN10 (voie express) au PK 64+000 dans la province de Taroudannt. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessibles à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.343.253,60dh (Un Million Trois Cent Quarante Trois Mille Deux Cent Cinquante Trois dirhams , 60 cts).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00dh (Vingt Cinq Mille Dirhams, 00 Cts).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 6197/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM-OUED NOUN PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 19/2024/ BP

Le 07 Octobre 2024 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 19/2024/BP portant sur: TRAVAUX DE CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A LA COMMUNE ANFEG RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI. (1er tranche)  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Millions Cinq Cent Soixante Et Un Mille Quatre Cent Soixante-Deux Dirhams et 82 Cts (2 561 472,82dh).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante Mille Dirhams (50 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 6198/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM-OUED NOUN PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 20/2024/ BP

Le 07 Octobre 2024 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 20/2024/BP portant sur: TRAVAUX DE CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A LA COMMUNE ARBAA AIT ABDELLAH RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI. (1er tranche)  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Millions Quatre Cent Soixante-Neuf Mille Dix-Huit Dirhams et 10 Cts (2 469 018,10dh).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante-Neuf Mille Dirhams (49 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 6199/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM-OUED NOUN PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 21/2024/ BP

Le 07 Octobre 2024 à 12 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 21/2024/BP portant sur: TRAVAUX DE CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A LA COMMUNE LAKHSSAS RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI. (1er tranche)  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Millions Quatre Cent Soixante-Neuf Mille Dix-Huit Dirhams et 10 Cts (2 469 018,10dh).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante-Neuf Mille Dirhams (49 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 6200/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION GUELMIM-OUED NOUN PROVINCE DE SIDI IFNI CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 22/2024/ BP

Le 07 Octobre 2024 à 12 heures 30 minutes, il sera

procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix N° 22/2024/BP portant sur: TRAVAUX DE CREATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL A LA COMMUNE MIRLEFT RELEVANT DE LA PROVINCE DE SIDI IFNI. (1er tranche)  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Millions Quatre Cent Soixante-Neuf Mille Dix-Huit Dirhams et 10 Cts (2 469 018,10dh).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante-Neuf Mille Dirhams (49 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 du règlement de consultation.

N° 6201/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET MARCHES N° /DBM/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX  
N°26/BG/2024

Le 04 Octobre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENTS AU NIVEAU DE LA VILLE ET CERCLE D'OUARZAZATE A LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 100 640,00Dhs (un million cent mille six cent quarante dirhams et zéro Centime) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de (22 000,00 Dhs) vingt-deux mille dirhams et zéro centime.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publicset du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 6202/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET MARCHES N° /DBM/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX  
N°27/BG/2024

Le 24 Septembre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert simplifié concernant les Travaux d'aménagement des entrepôts relevant du siège de la Province d'Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 436 692,00 dh (Quatre Cent Trente-six Mille Six Cent Quatre Vingt Douze Dirhams Et Zéro Centimes) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Huit Mille Sept Cent Dirhams et Zéro Centimes (8700,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 6203/PA



**PETRACHOUR  
SARL  
CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 04/09/2024, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivants :  
Dénomination : «PETRACHOUR» SARL  
Objet : MD DE CARBURANT ET LUBRIFIANT. DISTRIBUTION DE CARBURANT ET LUBRIFIANT.  
TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI NATIONAL ET INTERNATIONAL.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.  
Durée : 99 années.  
Capital Social : 100 000,00 DHS divisé en 1000 Parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :  
• ACHOUR HANANE : 500 Parts  
• ACHOUR DINA : 500 Parts  
TOTAL : 1 000 Parts  
Gérance et signature :  
GERANTE: Mme. ACHOUR HANANE  
GERANTE: Mme. ACHOUR DINA.

La société fonctionne avec les signatures séparées de Mme. ACHOUR HANANE ET Mme. ACHOUR DINA.  
Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nador, sous N°8541, le 09/09/2024.  
Pour extrait et mention  
LA GERANCE

**N° 6213/PA**

ABDELKADER  
BELLA-CAR  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL SOCIAL DE 100 000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL: 128 ROUTE HOPITAL CIVIL NADOR  
ICE : 00305451000055  
IF: 52560140 RC: 24369/NADOR

I-Aux termes de l'V de l'Assemblée générale extraordinaire tenu en date du 26/08/2024 il a décidé :  
- DEMISSION DE GERANT  
L'Assemblée générale accepte la démission de gérant Monsieur BADAOUÏ ABDELKADER.  
- NOMINATION DE GERANTE  
L'Assemblée générale décide de nommer aux fonctions de gérante ABDESSADKI MOULOUDA.

- SIGNATURE SOCIAL : La société fonctionne avec la seule signature de la gérante ABDESSADKI MOULOUDA.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le

09/09/2024 N°8540.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
La Gérance

**N° 6214/PA**

+ BOUDYAMAN  
HYDRO-ELEC - S.A.R.L.  
(AU)  
Société à Responsabilité Limitée Associé Unique au Capital de 20 000,00 dhs  
Siège Social: LOTISSEMENT AL OMRANE N 1009 SELOUANE NADOR  
I- Aux termes du P.V de l'A.G.E du 01/08/2024, il a été décidé :

\* AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL : L'associé unique décide l'augmentation du capital social de la société pour le porter de vingt mille (20 000,00) dirhams à quatre millions (4 000 000,00) dirhams, soit une augmentation de trois million neuf cent quatre-vingt mille (3 980 000,00) dirhams, par incorporation des comptes courants de l'associé unique Monsieur BOUDYAMAN ABDELALI, et ce par l'émission de Trente neuf mille huit cent (39 800) parts sociales d'une valeur nominale de Cent (100) dirhams chacune.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 06/09/2024 N°8519  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
La Gérance

**N° 6215/PA**

MONDE SERVICE  
COMPTA  
Tenue de comptabilité assistance fiscale et juridique  
TEL 0522658116 GSM 0678738632  
- SOLANA IT SARL -  
CONSTITUTION  
RC : 640589 IF 6603612  
TP 35555073 ICE 003572168000019

Aux termes d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 30 AOÛT 2024, les associés de ladite société a décidé la création d'une société dont les caractéristiques principales sont :

1-FORME JURIDIQUE : La société prend la forme d'une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi marocaine et par les présents statuts.  
2-CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 dh  
OBJET SOCIAL : La société a pour objet social : INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR EN).

3-DENOMINATION : La société prend la dénomination suivante : « SOLANA IT SARL » société à responsabilité limitée d'associé unique  
4-SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé au : 174, BD ZERKOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSAIR, 1er étage, Appartement 2, Casablanca - Maroc.  
5-LA DUREE : La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

6-ANNEE SOCIAL : Du premier janvier au 31 décembre de chaque année.

5-7- GERANCE : La société sera gérée par Mr. ISSAM LAOUDI de Nationalité Marocaine, né 04/07/1984 à MERS SULTAN DERB SOLTANE -AL FIDA Casablanca demeurant à RES AL MOSTAKBAL GH 7 IMM 49 NR 12 SIDI MAAROUF CASABLANCA et portant la CIN BH576759 et Mr. HASSAN LAOUDI de Nationalité Marocaine, né 17/01/1988 à BEN MSIK SIDI OTHMANE Casablanca demeurant à HAKAM 02 RUE 89 N 03 IFRIQUIA et portant la CIN BL124283 son nomme comme des co-gérants  
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 09/09/2024 sous le numéro 933060  
MONDE SERVICE  
COMPTA 309 LOT EL HADJ FATAH OULFA ETAGE 1 Casablanca  
RC 247621 IF 40454927  
GSM 0678738632 TEL 0522658116

**N° 6216/PA**

STE -OMYA R PETRO-SARL AU  
CONSTITUTION  
DE SOCIETE

I-Au terme d'un acte sous-seing privé en date du 01/07/2024 à Mohammedia, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :

Objet :  
•TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDESE POUR LE COMPTE D'AUTRUI.  
•CARBURANTS OU COMBUSTIBLES LIQUIDES HUILLES ET GRAISSES INDUSTRIELLES, ALCOOL DENATURE, MAZOUT (MARCHAND DE) EN DEMI-GROS

Dénomination «OMYA R PETROSARL AU  
Siège: BD SEBTA LOT FADL ALLAH 1 RESIDENCE MAJORELLE IMM 7 APPT 7 ETAGE 2 MOHAMMEDIA  
Durée : 99 ans.  
Capital : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune

- Mr AZIZ MOULOUD, 100 000,00 Dirhams.  
Gérance : Mr AZIZ MOULOUD, gérant.  
Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.  
Bénéfice : 5% à la réserve légale, le solde est attribué aux parts.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère instance de Mohammédia Le 09/09/2024 sous le numéro 35919.

**N° 6217/PA**

«AISSI BATIMENT»  
SARL/AU  
Siège Social: N° 11 Rue Saad Zaghloul Oujda  
R.C. 32231

Aux termes de procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 08 Juin 2024, l'associé de la société «AISSI BATIMENT» SARL/AU, au capital de 100.000,00 dhs décident ce qui suit :

-Approbation des comptes de la société arrêtés le 08/07/2024.  
-Approbation des opérations de liquidation réali-

sées par Mr AISSI Mustapha CIN N° FC44683 n'ont déposé ni bonis ni malis de liquidation.

-Déclaration de la clôture de liquidation et donation à Mr AISSI Mustapha CIN N°FC44683 liquidateur de la société, quitus entier et sans réserve l'exécution de son mandat, quitus qui bénéficiera également au gérant.

-Par suite de la résolution qui précède, il a été constaté que la société est définitivement dissoute et liquidée et décide que les archives de la société seront déposées, conformément aux dispositions légales au Siège de la société.

-Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer tous dépôts ou toute publicité partout ou besoin sera.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal Commercial Oujda le 19/08/2024, sous le N° 5793/2024, RC N°32231.

**N° 6218/PA**

SOCIETE TALBABOUT  
TRAVAUX  
RC n° 26241 à MEKNES  
Liquidation de la société  
L'Assemblée générale extraordinaire en date du 05/08/2024 de la SOCIETE « TALBABOUT TRAVAUX » a décidé :

- La liquidation et la clôture définitive de la société.  
- Donner quitus au liquidateur et mettre fin à son mandat  
- La radiation définitive du RC.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de MEKNES le 30/08/2024 sous le numéro 4696.

Pour extrait et mention

**N° 6219/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.A.A/S.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE

N°87/2024/INDH  
Le 24 Septembre 2024 à 10H , il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Province d'El Jadida dans la salle des réunions au siège de la Province El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert SIMPLIFIE sur offres des prix N°87/2024/INDH du 24 Septembre 2024

Pour : FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUES ET MEDICO-HOSPITALIER POUR DEUX CENTRES DE SANTE : URBAIN 2 BR JDID ET OULAD RAHMOUNE ET DEUX DISPENSAIRES RURAUX : BOUCEDAIR ET SOUK JEMAA- PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme Trois cent quatre-

vingt et un mille six cent dirhams TTC (381.600,00 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille six cent dirhams (7.600,00 dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposés dans le bureau de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés Province d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis en séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis OU par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**N° 6220/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EDUCATION  
NATIONALE  
DU PRÉSCOLAIRE &  
DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE  
D'EDUCATION ET DE  
LA FORMATION  
CASSABLANCA-SETTAT  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR  
OFFRE DES PRIX N°  
12J/EXP/2024  
(Séance publique)

1) Le mercredi 25 septembre 2024 à 10 h 30 min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix d'objet : achat des produits d'entretien au profit des établissements scolaires relevant de la direction provinciale El-Jadida.

2) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

3) Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 4000,00 DH (quatre mille dirhams)

4) Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit : 327 600,00 DH (trois cent vingt-sept mille six cent dirhams TTC).

5) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35 et 135 et Décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics

6) Les concurrents doivent

envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

7) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**N° 6221/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EDUCATION  
NATIONALE  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS  
Complexe sportif  
Mohamed vde Casablanca  
et base nautique  
de Mohammedia  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES  
DE PRIX N° : 03/2024

Le 26/09/2024, à 10h.00 il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al AchtarMsiarif Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 03/2024

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 720.720,00 TTC (sept cent vingt mille sept cent vingt dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 13.000,00 dhs (treize mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, deuxième paragraphe de l'article 32 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du Règlement de Consultation.

**N° 6222/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE SIDI BENNOUR**  
**CERCLE DE ZEMAMRA**  
**CAIDAT**  
**DE LGHARBIA**  
 Commune Territoriale  
 de LGHARBIA  
**DIVISION**  
**DES SERVICES**  
**COMMUNAUX**  
**BUREAU TECHNIQUE**  
 Avis d'appel d'offres  
 Ouvert Simplifié  
 N° : 08/2024/CT

Le 26/09/2024 à 11 heures du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Territoriale de lgharbia, sis au centre de lgharbia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres des prix, pour : Appel d'Offres Ouvert Simplifié sur Offre de prix n° : 08/2024/CT relatif à : L'étude Technique et Suivi des Travaux de Construction des Pistes dans les douars suivants : Douar Taloua , Douar Zrag , et Douar Ouled Azzaz , Relevé de la Commune Territoriale de Lgharbia . Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : ( 28 200,00 dhs ) (Vingt-Huit Mille, Deux Cent, Dirhams, 00 Cts TTC).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (500,00 Dhs ) (Cinq Cent Dirhams , 00 cts )
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° : 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif au marché publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les concurrents doivent fournir une copie certifiée légalisée du certificat d'agrément dans les domaines d'activités : D4 , et D5
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

**N° 6223/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
 Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime  
 du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
**DIRECTION**  
**PROVINCIALE DE**  
**L'AGRICULTURE DE**  
**BENI MELLAL**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES SUR OFFRES**  
**DE PRIX NATIONAL**  
 N°29/2024/DPA/4/FIDA  
 (SEANCE PUBLIQUE)  
 Le 08/10/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, sise au Quartier Admi-

nistratif, Rue de Safi, Béni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, ayant pour objet :

Fourniture et mise en place des équipements agro-alimentaires complémentaires pour les unités de valorisation du lait et entreposage des pommes dans le cadre du programme de développement rural des montagnes de l'Atlas de la DPA de Béni Mellal au niveau des communes territoriales Aghbala et Boutifera

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Quinze Mille Dirhams (615 000,00DHS TTC)

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Douze Mille Trois Cents Dirhams (12 300,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.  
 Les concurrents doivent déposer les documents et fiches techniques demandés dans l'article 13 au plus tard le 07/10/2024 à

16 heures 30 au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Béni Mellal

**N° 6224/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
 Département  
 de la Jeunesse  
 Avis d'appel d'offres ouverts/national simplifié sur offres des prix N° 39/2024

Le 24 Septembre 2024 à 10h00mn, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts/national simplifié sur offres des prix, n°39/2024 ayant pour objet l'achat de Matériel Informatique destiné à l'administration centrale du Ministère de La Jeunesse de la Culture et de La Communication-département de La Jeunesse - Lot Unique.

Le dossier d'appel d'offres sur offres des prix doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 199 160,00dhs. (Un Million Cent Quatre Vingt dix-neuf Mille cent soixante Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 dhs (Quinze mille dirhams).  
 Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 6225/PA**

**Royaume du Maroc**  
 Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
 Direction Régionale  
 Tanger- Tétouan- Al Hoceima

Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE-SOUVERNATIONAL-SIMPLIFIE**  
 N° 05/ESPTIST/2024 (SEANCE PUBLIQUE)

Le JEUDI 26 septembre 2024.....à11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé de Tétouan, sise avenue Abdekhaleq Joress Hôpital Civil de Tétouan, SaniatR' mel - Route de Martil à Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre simplifié national sur offre des prix pour objet :

- Acquisition, installation et mise en service du matériel informatique et de logiciel pour l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques

de Santé de Tétouan, et ses annexes de Tanger et d'Al Hoceima.

Le dossier d'appel d'offres national ouvert doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 734796,00DH T.T.C (Sept-cent Trente Quatre mille Sept Cent quatre-vingt-Neuf Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 11.000,00DH (Onze Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les prospectus et les notions exigés par le dossier d'appel d'offres national doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.

**N° 6226/PA**

# Horaires des trains

## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdjel	Annas	Berchid	Casablanca	Casablanca	Annas	Mohammediya	Rabat Agdal	Rabat Ville	Fes	Casablanca	Marrakech						
171*																			
100					6:40	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10
101					8:40	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10
102*	6:30	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40
103	6:50	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00
104					9:30	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00
105					11:30	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00
106	7:30	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
107					10:30	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00
108	8:30	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40
109					12:30	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00
110	9:30	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40
111	11:30	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40
112					13:30	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00
113	10:30	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40
114					14:30	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00
115	11:30	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40
116					15:30	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00
117	12:30	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40
118					16:30	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40	18:50	19:00
119	13:30	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40
120					17:30	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40	18:50	19:00	19:10	19:20	19:30	19:40	19:50	20:00
121	14:30	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40
122					18:30	18:50	19:00	19:10	19:20	19:30	19:40	19:50	20:00	20:10	20:20	20:30	20:40	20:50	21:00
123	15:30	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40
124					19:30	19:50	20:00	20:10	20:20	20:30	20:40	20:50	21:00	21:10	21:20	21:30	21:40	21:50	22:00
125	16:30	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40	18:50	19:00	19:10	19:20	19:30	19:40
126					20:30	20:50	21:00	21:10	21:20	21:30	21:40	21:50	22:00	22:10	22:20	22:30	22:40	22:50	23:00
127	17:30	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40	18:50	19:00	19:10	19:20	19:30	19:40	19:50	20:00	20:10	20:20	20:30	20:40

## SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Casablanca	Marrakech																
128																			
129	6:30	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40
130					8:40	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10
131	6:50	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00
132					9:30	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00
133	7:30	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
134					10:30	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00
135	8:30	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40
136					11:30	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00
13																			

# Sport

*Séquestration du footballeur français Paul Pogba*

## Procès pour six proches dont son frère Mathias



Une extorsion, des accusations de sorcellerie et deux frères de chaque côté de la barre: la retentissante affaire de la séquestration en 2022 du footballeur français Paul Pogba fera l'objet d'un procès à Paris pour six hommes, dont son frère Mathias.

Deux juges d'instruction parisiennes ont ordonné mardi le renvoi en procès de Mathias Pogba et de cinq connaissances et proches du champion du monde 2018, après deux ans d'investigations ayant secoué le monde du football, sur fond d'argent réclamé à un footballeur devenu star par un entourage resté dans l'ombre.

Dans leur ordonnance, dont l'AFP a eu connaissance, les deux juges considèrent que ces cinq hommes ont organisé une réunion en banlieue parisienne le 19 mars 2022 pour "contraindre" le joueur à leur donner de l'argent, sur fond de "relations anciennes du groupe, teintées d'intérêts financiers".

Lors d'une confrontation, Paul Pogba a expliqué qu'il avait auparavant aidé "volontairement" ces proches, y compris financièrement, mais avait en revanche refusé, en septembre 2021, de donner sept millions d'euros à trois d'entre eux, avant de prendre "ses distances".

Quelque temps plus tard, ce 19 mars, la soirée commencée par un dîner en famille puis poursuivie par des retrouvailles avec certains de ses "amis" a définitivement basculé lorsque l'ex-international, depuis suspendu quatre ans pour dopage, avait été séquestré et braqué dans la nuit par deux hommes qui lui réclamaient 13 millions d'euros.

Les deux juges estiment qu'il ne s'agissait pas, comme certains des inculpés ont pu le soutenir, "d'une simple réunion +amicale+ mais bien de faits relevant de la loi pénale".

Si les 13 millions d'euros n'ont jamais été transférés, Paul Pogba a versé aux cinq proches près de 250.000 euros en argent et ef-

fets personnels.

Durant l'enquête, les mis en cause ont développé selon les juges "une position commune" en "se prétendant victimes eux-mêmes des faits dont Paul Pogba est victime", en subissant "pressions et agressions" des deux commanditaires désignés, que l'enquête n'a pu identifier.

"La présence" de ces deux hommes "n'est pas contestée", soulignent les juges, et "il est plausible qu'ils aient pu ultérieurement exercer des pressions sur les personnes leur ayant proposé cette opportunité financière" liée à Paul Pogba.

Mais les inculpés "n'ont pas prévenu les autorités compétentes et ont préféré gérer ces événements en privé, selon des moyens pénalement répréhensibles", déplorent les magistrats. L'un des principaux mis en cause, Roushdane K., aurait d'ailleurs "effacé des preuves" utiles pour identifier les deux mystérieux hommes.

Ces trois amis d'enfance et les deux anciennes connaissances du quartier où les Pogba ont grandi, en grande banlieue parisienne, seront donc principalement jugés pour extorsion, séquestration et association de malfaiteurs délictuelle. L'un d'entre eux est en détention.

Dans un souci de "bonne administration de la justice", et avec "l'accord de la partie civile", les juges d'instruction ont abandonné les qualifications criminelles.

"Suite à nos observations détaillées, nous espérons un non-lieu total. Nous n'avons été suivis qu'en partie. Nous nous battons donc pour convaincre le tribunal de prononcer une relaxe totale" a réagi Me Saïd Harir, avocat de Boubacar C., ami d'enfance de Paul.

Les autres avocats au dossier n'ont pas répondu à l'AFP.

Mathias, absent cette nuit-là et qui a découvert la séquestration bien après, sera lui jugé pour tentative d'extorsion et association de malfaiteurs délictuelle, soupçonné d'avoir a posteriori "commis des pressions contre son frère Paul et contre sa famille afin de s'assurer du paiement de la somme de 13 millions d'euros".

Le frère s'est défendu en indiquant avoir eu peur pour sa sécurité et celle de ses proches, puis indiqué aux juges en janvier avoir été manipulé par les autres suspects, et espérer rapidement se réconcilier avec son cadet.

D'après l'enquête, il nourrissait au long cours "une piètre opinion" de son frère et une "rancœur particulière notamment concernant la gestion et la répartition de sa fortune à l'égard de la famille".

L'affaire était devenue publique, tournant au drame familial, quand Mathias, également ex-footballeur, avait publié à l'été 2022 des vidéos incriminant son cadet qu'il accusait de les avoir "abandonnés".

Dans l'une de ces vidéos, il accusait aussi l'ex-joueur du club italien de la Juventus de Turin d'avoir tenté de marabouter son coéquipier en sélection française, Kylian Mbappé.

## JO de Paris : Le démontage de la plupart des sites durera jusqu'à fin octobre

Le démontage des sites olympiques et paralympiques notamment dans le centre de Paris devrait s'achever d'ici "fin octobre", a fait savoir mardi Edouard Donnelly, directeur exécutif du comité d'organisation des JO au cours d'un point de presse.

Certains démontages ont commencé dans la nuit du 26 au 27 juillet après la cérémonie d'ouverture des JO inédite sur la Seine. Mobiliers, câbles, éclairage, tribunes... "on démonte à l'inverse de ce qu'on a monté", a expliqué le dirigeant.

Certains sites comme celui du VTT à Elancourt, le golf à Saint-Quentin-en-Yvelines, ou encore le stade de Lille qui a reçu le basket et le hand ont déjà été remis à l'identique.

Dans le centre de Paris, "cela s'échelonnera sur septembre et octobre". Christophe Rosa, délégué général adjoint aux JO de la mairie de Paris, a expliqué qu'une "phase de remise en état" suivait l'état des lieux de sortie, comme remonter les lampadaires de la place de la Concorde ou resemer de la pelouse au Trocadéro. Pour l'instant, "pas de mauvaise surprise", a-t-il dit.

A la Concorde, qui a accueilli la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques après les sports urbains olympiques, "d'ici début octobre on aura retiré nos installations sur la moitié ouest" et la partie est "sera démontée d'ici la fin du mois d'octobre", a précisé Edouard Donnelly.

Le pont Alexandre III "sera libéré

d'ici fin septembre". A Versailles en revanche, sur le site olympique d'équitation, les travaux de remise en état dureront jusqu'au "printemps et été 2025". Après la clôture des Jeux paralympiques dimanche, le Stade de France sera prêt pour le concert de Mylène Farmer le 27 septembre.

Interrogé sur la date à laquelle seront démontés les anneaux olympiques sur la Tour Eiffel, qui pourraient y être remplacés par une version plus légère, M. Rosa a précisé que c'est "en train d'être calé avec le CIO et ArcelorMittal".

Le nouveau directeur exécutif de la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques), Yann Krysinski, a rappelé que le village olympique accueillera ses premiers habitants "fin 2025".

Les collégiens du collège Dora Maar situé en face du village pourront réintégrer leurs locaux "la semaine prochaine", a-t-il aussi précisé.

Les premiers habitants du village des médias à Dugny (Seine-Saint-Denis) arriveront "au premier trimestre 2025". La construction des 500 logements de la deuxième tranche de ce village "démarquera en 2025" pour une livraison en 2027.

Quant au comité d'organisation des JOP, monté à plus de 4.000 salariés pendant l'été, une première vague de 1.500 à 2.000 personnes est sur le point de partir, et les clés du siège de Saint-Denis seront rendues "fin septembre" pour un siège plus confidentiel situé dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

# Hamid El Aouni : Les résultats obtenus par les sportifs marocains aux Jeux paralympiques reflètent le niveau élevé du para sport au Maroc



Les résultats obtenus par les sportifs marocains lors des Jeux paralympiques Paris-2024 reflètent le niveau élevé du para sport au Maroc, a affirmé le président de la Fédération royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap (FRMSPSH), Hamid El Aouni.

«Nous sommes ravis des résultats positifs signés par les athlètes marocains lors de ce rendez-vous international qui sont le fruit d'un travail de préparation continue», a indiqué M. El Aouni dans une déclaration à la presse, à l'occasion de l'arrivée, dans la nuit de mardi à mercredi à l'aéroport de Rabat-Salé, de la délégation marocaine ayant pris part aux Jeux paralympiques Paris-2024.

«Les sportifs marocains ont brillé dans plusieurs disciplines sportives avec un total 15 médailles remportées, deux records du monde et un record paralympique battus», s'est-il réjoui.

Le responsable fédéral a affirmé que les messages de félicitations de SM le Roi Mohammed VI adressés aux champions paralympiques marocains sont une source de fierté pour eux et une motivation supplémentaire pour se distinguer lors des prochaines échéances afin d'honorer les couleurs nationales.

De son côté, le champion paralympique Aymane El Haddaoui, détenteur de la médaille d'or du 400 m (T47) et de bronze du 100 m (T47), a mis en avant les préparatifs

des sportifs marocains qui ont abouti à des résultats remarquables, exprimant le souhait de réaliser des résultats encore plus distingués lors des prochaines participations.

Pour sa part, le médaillé d'argent dans la même épreuve, Ayoub Sadni a indiqué que les sportifs marocains ont réussi à honorer le Maroc lors de cet événement international, notant que les messages de félicitations de SM le Roi Mohammed VI sont une source de motivation pour les athlètes afin de donner le meilleur d'eux-mêmes.

«J'aurais aimé offrir une médaille en or au Maroc mais malheureusement je n'ai pas réussi à conserver mon titre paralympique», a-t-il regretté, relevant que le handisport marocain a de beaux jours devant lui.

La participation du Maroc aux Jeux paralympiques de Paris est la 10ème après celles de Séoul 1988, Barcelone 1992, Atlanta 1996, Sidney 2000, Athènes 2004, Pékin 2008, Londres 2012, Rio 2016 et Tokyo 2020.

Le Maroc, dont les champions ont réussi à s'adjuger 15 médailles, dont 3 en or, 6 en argent et autant en bronze à Paris, a ainsi porté sa moisson depuis sa première participation à 53 médailles. Dix-neuf en or, 17 en argent et 17 en bronze.

Le Royaume a pris part aux 17èmes Jeux paralympiques avec une délégation comprenant 38 sportifs. Ces derniers ont concouru dans les épreuves de para athlétisme (déficiência motrice et visuelle), de tennis en fauteuil roulant, de para powerlifting, de para taekwondo, de para cyclisme sur route et de cécifoot.

## Signature d'un accord de partenariat LNFP-ANME portant sur la couverture des événements footballistiques

Un accord de partenariat portant sur l'organisation de la couverture médiatique des événements et des matchs de football a été signé, mardi soir à Casablanca, entre la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) et l'Association nationale des médias et des éditeurs (ANME).

Paraphé sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), cet accord, signé par le président de la LNFP, Abdelhamid Belkhour, et le président de l'ANME, Driss Chahtane, vise à mettre en place un programme de planification et d'organisation de la couverture médiatique des compétitions et des événements et sportifs au Maroc, conformément aux engagements stipulés par le texte.

Ce partenariat a également pour objectif de permettre aux médias nationaux de suivre de manière professionnelle, les événements sportifs auxquels participent les équipes nationales, dans le but de hisser la qualité du travail médiatique sportif à la hauteur du développement qualitatif que connaissent les différentes disciplines sportives au Maroc.

Conformément à cet accord, l'ANME, en coordination avec les directeurs de publication des différents organes médiatiques créés conformément à la législation en vigueur, s'engage à mandater des journalistes détenteurs de cartes professionnelles déli-

vrées par le Conseil national de la presse pour assurer la couverture médiatique des événements sportifs.

Elle veille aussi à ce que les journalistes accomplissent leur travail dans les espaces dédiés lors des compétitions sportives auxquelles participent les clubs aux niveaux local, régional et national, et ce, en coordination avec les autorités et les services concernés.

De son côté, la LNFP s'engage à déléguer plusieurs compétences à l'ANME, concernant l'organisation du travail des journalistes accrédités pour couvrir les matchs et la supervision du bon déroulement des conférences de presse organisées après les matchs, en plus de la gestion de l'accès au terrain et la disposition des photographes-reporters.

Dans une allocution, M. Belkhour a souligné que cet accord s'inscrit dans le cadre des initiatives visant à renforcer et valoriser les efforts déployés par la presse sportive nationale, afin qu'elle soit à la hauteur des attentes et qu'elle puisse rivaliser avec les médias internationaux, rappelant à cet égard la présence remarquable de la délégation officielle de journalistes marocains lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations en Côte d'Ivoire.

Il a souligné que ce partenariat vise à institutionnaliser et à développer les relations entre la LNFP et

l'ANME, dans le but d'accompagner les différentes compétitions sportives nationales et de préparer la couverture des grands événements internationaux que le Maroc s'approprie à organiser.

Pour sa part, M. Chahtane a indiqué que cette initiative, qui découle de l'accord signé entre l'ANME, la FRMF, le ministère de tutelle, et le Comité national olympique marocain, vise à organiser l'accès aux stades et complexes sportifs au titre des différentes divisions du championnat national, ainsi qu'à couvrir les matchs des clubs nationaux participant à diverses compétitions internationales.

Il a ajouté, dans une déclaration à la presse, que l'organisation par le Maroc de plusieurs événements sportifs à venir (Coupe d'Afrique, Coupe du monde...) nécessite une grande préparation de la presse sportive nationale à relever ces grands défis et à contribuer à la réussite et au développement de ces projets, tout en mettant en lumière les progrès réalisés dans le sport national en général et dans le football en particulier.

Suite à la signature de cet accord, une réception a été organisée pour la délégation officielle des journalistes marocains, qui se rendra en Ouzbékistan pour couvrir la Coupe du monde de futsal (14 septembre - 6 octobre prochain).

### AG du Raja

Le Raja tiendra son assemblée générale ce soir à partir de 18 heures dans un hôtel de Casablanca. Cette assemblée sera marquée par l'élection d'un président et d'un bureau dirigeant du club.

Une seule liste a été déposée, celle du président actuel Adil Hala.

### Victoire du Sept national

La sélection marocaine U21 de handball a dominé, mardi, son homologue malienne sur le score de 47 à 13, en match de la 2e journée (groupe A) du Championnat d'Afrique des nations juniors de la discipline, organisé dans les villes tunisiennes de Mahdia et Ksour Essef.

Il s'agit de la deuxième victoire consécutive de l'équipe nationale marocaine après avoir remporté le premier match face à la Guinée (37-26).

Pour le compte du même groupe, la sélection égyptienne a largement battu son homologue guinéenne sur le score de 56 à 28.

Pour son dernier match en phase de groupes, la sélection nationale devait croiser le fer avec l'Égypte, mercredi.

Les quatre premières équipes du tournoi se qualifieront au Championnat du monde de la catégorie prévu en Pologne en 2025.

### Bellaarouch opéré des adducteurs

Le gardien de but marocain Allaa Bellaarouch, sociétaire du club français du RC Strasbourg (Ligue 1), a été opéré des adducteurs, mardi à Bordeaux, et sera absent entre six et huit semaines, apprend-on auprès du club.

Le jeune international portier de 22 ans souffrait de problèmes de pubalgie depuis le début de la saison, ce qui a retardé sa progression avec le club alors qu'il en était devenu titulaire (15 matches de L1 en 2023-2024) à la suite du transfert de Matz Sels à Nottingham Forest.

Les traitements conservateurs n'ayant pas suffi à soigner cette pubalgie chronique, il a été opéré ce mardi après avoir consulté un spécialiste à Paris la semaine dernière.

Arrivé à Strasbourg début 2020 en provenance de l'Académie Mohammed VI de football, Allaa Bellaarouch avait prolongé en janvier dernier de deux années supplémentaires son contrat avec le Racing, jusqu'en 2027.

L'international marocain U23, champion d'Afrique de la catégorie l'été dernier, a d'abord fait ses classes avec la Réserve strasbourgeoise, avant d'être prêté au Stade Briochin, club avec lequel il a disputé 15 matches en National la saison passée.

Intégré au groupe Pro du Racing cette année en "numéro 2" derrière Matz Sels, il a été titularisé pour la première fois à l'occasion des 32èmes de finale de la Coupe de France.

## Toujours plus de méthane dans l'atmosphère malgré les promesses

Les concentrations de méthane dans l'atmosphère ne cessent d'augmenter, à un rythme qui s'est même accéléré ces dernières années, menaçant la trajectoire climatique de la planète malgré la promesse de nombreux pays de réduire drastiquement les émissions de ce puissant gaz à effet de serre, alertent des chercheurs mardi.

"Le méthane augmente plus vite en termes relatifs que n'importe quel autre gaz à effet de serre majeur et est désormais à des niveaux 2,6 fois plus élevés qu'à l'époque pré-industrielle", écrit une équipe internationale de scientifiques sous l'égide de l'organisation Global Carbon Project, dans une étude publiée dans la revue Environmental Research Letters.

Le méthane (CH<sub>4</sub>) est le deuxième gaz à effet de serre lié à l'activité humaine après le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Environ 40% du méthane provient de sources naturelles, dans les zones humides notamment, mais la majorité (autour de 60%) est liée aux activités humaines comme l'agriculture (élevage des ruminants et culture du riz), les énergies fossiles et les déchets.

Son pouvoir de réchauffement est plus de 80 fois plus important sur 20 ans que celui du CO<sub>2</sub>, mais

sa durée de vie est plus courte, ce qui en fait un levier important pour tenter de limiter le réchauffement climatique à court terme.

Mais l'inventaire réalisé par les scientifiques montre que la trajectoire suivie n'est pas la bonne et que les concentrations de méthane dans l'atmosphère - le méthane émis moins une partie absorbée par les sols et par des réactions chimiques dans l'atmosphère - n'ont cessé d'augmenter.

L'augmentation dans l'atmosphère était de 6,1 millions de tonnes par an en moyenne dans les années 2000, puis de 20,9 millions de tonnes dans les années 2010. La croissance s'est encore accélérée ces dernières années, à des rythmes jamais vus depuis le début des mesures continues dans les années 80, et a par exemple atteint 41,8 millions de tonnes en 2020, soit le double de la moyenne des années de la décennie précédente.

"Les émissions anthropiques ont continué d'augmenter dans presque tous les pays du monde, à l'exception de l'Europe et de l'Australie, qui montrent une trajectoire de lent déclin", souligne pour l'AFP Pep Canadell, directeur exécutif du Global Carbon Project et coauteur de l'étude, basé à Canberra (Australie).

Les augmentations ont été ti-



rées principalement par les émissions provenant de l'extraction du charbon, de la production et de l'utilisation du pétrole et du gaz, de l'élevage des boeufs et des moutons, ainsi que de la décomposition des aliments et des matières organiques dans les décharges.

Des causes naturelles jouent aussi. "La hausse de 2020, et particulièrement les deux années suivantes, a été causée par une période assez exceptionnelle du

phénomène La Niña, qui amène des conditions plus humides que la moyenne dans de nombreuses parties du monde, notamment les tropiques", explique Pep Canadell.

Ces conditions favorisent la production naturelle de méthane dans les zones humides, en particulier tropicales, qui représentent la première source naturelle d'émission du gaz. Et il est d'ailleurs prévu que le phénomène La Niña revienne au cours de cette

année.

L'année 2020 avait aussi connu un effet paradoxal de la lutte contre le Covid-19, déjà mis en avant dans une étude: la baisse de polluants liés aux transports (NOx) a indirectement freiné l'élimination du méthane dans l'atmosphère.

Quoi qu'il en soit, la trajectoire du méthane apparaît en décalage avec ce que préconisent les experts du climat mandatés par l'ONU (Giec) pour conserver le réchauffement sous 2°C, mais aussi avec les promesses prises par les Etats.

Un "engagement mondial" a été lancé en 2021 par l'Union européenne et les Etats-Unis, pour réduire les émissions mondiales de méthane de 30% d'ici à 2030 par rapport à 2020.

Il regroupe aujourd'hui plus de 150 pays mais pas la Chine, l'Inde ou la Russie.

Ces objectifs "semblent aussi lointains qu'une oasis dans le désert", juge Rob Jackson, de l'Université de Stanford, auteur principal de l'étude. "Nous espérons tous qu'ils ne sont pas un mirage".

La Chine et les Etats-Unis représentent ensemble un sommet sur les gaz polluants hors CO<sub>2</sub>, incluant notamment le méthane, ouvrant peut-être la voie à de nouveaux engagements.

### Recettes

#### Maakouda au thon



##### Ingrédients

3 grosses pommes de terre  
1 petite boîte de thon à l'eau  
1 oeuf  
1 c-à-s de persil ciselé  
Une pincée de cannelle  
Sel, poivre au goût  
1 ou 2 gousses d'ail  
Panure :  
Chapelure  
1 oeuf

##### Préparation :

Pour la préparation de la purée de pommes de terre, faire bouillir les pommes de terre, les égoutter et les réduire en purée.

Ajouter le thon égoutté à la préparation de purée de pommes de terre, l'oeuf, l'ail écrasé, le persil, la cannelle, sel et poivre.

Façonner les galettes et les aplatir légèrement, les plonger dans l'oeuf battu et les enrober de chapelure.

Chauffer l'huile de friture (une huile inutilisée et propre) et plonger les galettes de pomme de terre. laisser dorer et les retourner de l'autre côté.

Déposer sur du sopalin. Servir chaud avec une bonne soupe.

## Une demi-maison, en vente pour un demi-million de dollars près de LA

A vendre pour 499.999 dollars: cette maison de 60 mètres carrés située près de Los Angeles est entrée sur le marché immobilier de Californie, alors qu'elle a été partiellement détruite en mai lorsqu'un pin géant lui est tombé dessus.

L'incident n'a fait aucun blessé. Les deux locataires et leurs chiens sont sortis par la porte de derrière à temps.

Mais la maison est restée en ruines, ou plutôt "bonne pour rénovation" selon le jargon immobilier.

Après le retrait de l'arbre et des débris, la maison ressemble à une maison de poupée délabrée, flanquée d'un mur triste subsistant entre deux anciennes pièces désormais laissées à l'air libre.

Pourtant, Kevin Wheeler, l'agent immobilier en charge de la vente, est confiant: "Ici en Californie, on aime vivre à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. [La maison] correspond parfaitement à la culture locale. Un plancher à dé-

couvert, maintenant qu'on a retiré l'arbre, il y a plein de lumière, tout ça", dit-il en plaisantant.

Il reconnaît toutefois que pour les personnes situées dans d'autres coins des Etats-Unis ou à l'étranger, le prix d'un demi-

million de dollars semble un peu élevé.

Mais en raison de la haute demande et de l'offre limitée en Californie du Sud, M. Wheeler est réellement sollicité. Il a déjà emmené plusieurs acheteurs potentiels voir la maison.

